TRÉVOU-TRÉGUIGNEC
Trestel CÔTE DE GRANIT ROSE

© crédit photo : steven LEMAITRE

BULLETIN MUNICIPAL
kazetenn an ti-kêr

hiver - goañ 2018

SOMMAIRE

2 EDITO DU MAIRE

3 ACTUALITÉS MAIRIE
3 questions à Eric Le Yaouanc
3 questions à Jean-Claude Mahé
4 Yvonne Prat, retraite / Newsletter
5 Marais de Trestel / Salle de Sports
Ralentisseur route de Camlez
6 Rue de la Mairie / Eaux pluviales
Derrière le Vival / Douche sur la Plage
Aménagement du calvaire
7 Sécurisation dans la commune
Aire de Camping-cars / Recensement
Le PACS en mairie depuis le 1er novembre
8 Nouveau service de proximité
Transport en minibus
Permanence Informations Familles
9 Agence postale communale
Concours de fleurissement
10 Découverte des algues au Royau
avec Régine Quéva
11 La laisse de mer / Physalies sur l'Estran
12 Algues vertes / Eco-runners à Trévou
13 Déchets : durée de biodégradabilité en mer
Pour Info / Collecte des encombrants
Et si vous testiez un VAE ?
Déclaration préalable de travaux
14 TAP / Daniel Duhoux / Emplois saisonniers
15 Cap Vac Trestel / Lans-en-Vercors
16 Piégeage du frelon asiatique
Que faire face à des signes d'arrêt cardiaque ?
17 Résidence Autonomie
18 Infos tourisme
19 Fête des voisins / Forum des associations
Un jeune agriculteur à l'honneur
20 RPI Trélévern/Trévou / Jean-Pierre Riou
Repas de Noël à la cantine
21 Médiathèque

22 CONSEILS MUNICIPAUX

26 ASSOCIATIONS
Comité des fêtes / Centre culturel
27 Amicale laïque Trévou/Trélévern
Gardennou An Treou / Lézards en grange
Radio Millenium
28 L'APEL de l'Ecole St Michel
Rando Nature
29 Plaisanciers de Port Le Goff / M.I.T.
Mignoned Zant Gwénolé / Ouvrir les yeux
30 UBDC / APE RPI Trévou/Télévern
31 Les Dimanches de Trestel / FCTT
32 Les enfants de Trestel / T3S
CléVacances
33 Ecole St Michel / Anciens combattants
34 CIDS / Amicale des retraités

35 ÉTAT CIVIL & AGENDA DES ANIMATIONS

36 INFOS PRATIQUES

Rédacteurs en chef :
Janine Troadec / Pierre Adam / Isabelle Le Calvez

Photos : **A.Morvan** (Ouest-France)
P. Gaudin (Le Trégor), **S. Lemaître & les élus**

Publication : **Impressions Lannion**

Merci aux annonceurs qui apportent leur contribution à l'édition de ce bulletin.

Edito

Chers Trévousiennes et Trévousiens,

Nous voilà à l'aube de l'année 2018 ; au cours de l'année 2017 nous avons dépassé la mi-mandat et les projets importants étudiés dès notre élection commencent à sortir de terre.

Au printemps 2017 démarraient les travaux d'aménagement de la rue du moulin côté cimetière pour se poursuivre vers la rue du stade. Depuis près de 6 mois, les différentes entreprises avec leurs pelleteuses se sont succédé au niveau du goulet entre la boulangerie et le Vival. Cet étranglement est un passage très dangereux pour les piétons, enfants, personnes âgées, parents avec poussettes ou jeunes enfants et surtout pour les personnes handicapées qui étaient dans l'obligation d'aller sur la route pour franchir ce passage. Le futur trottoir de 1,40 m prend forme et apportera un confort à tous les promeneurs.

Nous sommes bien conscients que ces travaux dans cette route entraînent des nuisances aux commerces et que les automobilistes commencent à perdre patience. Les réseaux EDF, Télécom sont enfouis, les canalisations d'eau potable ont été remplacées par des neuves. L'ensemble de ces travaux d'enfouissement va nous permettre de remettre un beau tapis d'enrobé qui ne devrait plus nécessiter de retouches avant de nombreuses années.

Les riverains de la rue de St Guénolé ont eux aussi connu la «guerre des tranchées». Mais depuis quelques semaines, les toiles d'araignées de fils ont disparu et de nouveaux lampadaires illuminent la rue. Gilles et Alain des services techniques ont revu les écoulements des eaux pluviales. Ce n'est pas un travail facile à réaliser mais faire ces travaux en régie nous a permis de réaliser une conséquente économie.

Dès le début de l'année, nous allons étudier l'aménagement de cette route en incluant une voie piétonne de l'Hermine à la rue de Bel Air pour ensuite descendre jusqu'au tennis.
La construction de la salle des sports en commun avec Trélévern a démarré en septembre et devrait, je l'espère, être terminée pour l'écriture de notre prochain bulletin municipal en juin.

Les constructions dans le lotissement Parc Mezou (près de la salle polyvalente) vont bon train puisque 5 maisons sont déjà bien avancées et tous les lots sont vendus, tout comme à Trévou-Bras (derrière la mairie). Nous avons déjà commencé à travailler sur la faisabilité d'un nouveau lotissement. J'en profite pour inciter les propriétaires de terrains constructibles à les mettre en vente avant que de nouvelles lois viennent encore réduire les possibilités de construire sur notre commune.

C'est avec plaisir que nous recensons l'arrivée de nombreux jeunes qui choisissent de s'installer sur la commune soit en construisant soit en achetant des maisons. Maisons qui en d'autres temps auraient été vendues en résidences secondaires ou en locations saisonnières. Que ces jeunes soient les bienvenus sur notre commune !

L'ensemble des travaux réalisés ou en cours ont un coût. Mais, pour toutes les réalisations, nous restons dans les budgets annoncés. Nous avons fourni un gros travail pour réduire et maîtriser les dépenses de fonctionnement. Fort heureusement, car la baisse des dotations à laquelle nous sommes confrontés depuis 2014 n'était pas du tout prévue. Nous sommes également face à l'incertitude sur la compensation annoncée à l'euro près par le Gouvernement au sujet de l'exonération de la taxe d'habitation.

Vous vous rendez bien compte, dans ces conditions de ressources incertaines, qu'il n'est pas facile de tenir un budget et de prévoir l'avenir. Mais, soyez rassurés, nous restons très vigilants. Néanmoins, une commune doit avancer pour apporter plus de services à ses habitants si elle ne veut pas en perdre.

En dehors de nos plages, nos ports, nos étangs, nous pouvons aujourd'hui profiter de l'aménagement réalisé dans les marais de Trestel. Cet aménagement réalisé par le Conseil Départemental donne entière satisfaction et est un atout supplémentaire pour notre commune. Félicitations à Jean-Claude Mahé qui est à l'origine de ce projet.

Comme vous le voyez, la commune de Trévou-Tréguignec, qui a pu parfois paraître endormie, poursuit son développement pour que chacun s'y sente bien. Cela est le résultat du travail des élus que je remercie de m'accompagner au quotidien mais aussi de tous les Trévousiens et Trévousiennes qui œuvrent au niveau des associations pour dynamiser notre commune. Qu'ils en soient tous remerciés et encouragés à poursuivre !

Au nom de la municipalité, je vous souhaite une très bonne année 2018.

Pierre ADAM, maire de Trévou-Tréguignec.

3 QUESTIONS À... Eric Le Yaouanc

Éric, tu as été animateur sur la plage de Trestel il y a 20 ans. Comment vois-tu l'évolution de Trestel depuis cette époque ?

En effet, j'ai été animateur de plage à TRESTEL pendant 9 années durant lesquelles j'organisais des tournois de foot de plage, de sand ball et surtout des tournois de beach volley en 2*2 ou 3*3. Ces tournois de volley rassemblaient jusqu'à 32 équipes et le tournoi du 15 août était un rendez-vous incontournable pour les pratiquants de la région. Aujourd'hui, je suis très content que les animations sportives aient repris avec Cap Trestel. La plage de Trestel est un super terrain de jeux et de rencontres entre les locaux et les estivants. Je pense sincèrement qu'il y a matière pour organiser de grands évènements sportifs sur Trestel, comme par le passé avec le championnat de France de Fun Board. Cela existe déjà à Pléneuf-Val-André et Erquy pour le Volley, pourquoi pas à Trévou-Tréguignec !

Tu as démarré une activité TAP auprès des enfants de CM sur cette année scolaire, quelle était ta motivation ? Quel est ton bilan du premier trimestre ?

En effet, je me suis passionné pour la Robotique et la programmation depuis plus d'un an maintenant et je voulais communiquer, transmettre mes connaissances et savoir-faire aux enfants. La Robotique est un sujet d'actualité. Les jeunes doivent s'y intéresser et se former pour occuper les métiers de demain. Alors tout naturellement, je me suis tourné vers les enfants du RPI du Trévou et je m'éclate avec eux ! Ils en voulaient tous un à Noël après mes interventions durant ce 1er trimestre. J'interviens également auprès des enfants de l'école St Michel ; ils sont tout aussi heureux de découvrir cette technologie surprenante !

Tu as fais partie de la délégation qui est allée à Lans en Vercors en décembre ? Peux tu nous dire quelques mots de cette expédition ?

Quelle expédition !!! 3 jours intenses et riches de contacts humains. Lans-en-Vercors est pour moi le village idéal pour un jumelage avec la Commune de Trévou-Tréguignec parce que chacun, par son patrimoine culturel, par son patrimoine touristique peut apporter et faire découvrir à l'autre quelles que soient les générations. C'est pourquoi, et vous avez bien compris, passionné de sport et travaillant avec la jeunesse par mon métier, (NDLR : Éric est enseignant) j'aimerais faire découvrir cette région et organiser un déplacement avec les jeunes du Trévou pour un séjour de pratique de ski alpin.
Nous avons été tellement bien accueillis durant ces 3 jours qu'il nous faudra accueillir comme il se doit dans les mois à venir les jeunes de Lans-en-Vercors, leurs parents et leurs accompagnateurs... Affaire à suivre...

3 QUESTIONS À... Jean-Claude Mahé

Jean-Claude, en quelques mots comment t'est venue l'idée de protéger les marais de Trestel ?

Installé comme nouvel habitant en 1977, pratiquant l'ornithologie, sensible à la cause environnementale, je me suis très naturellement intéressé au marais de Trestel. Les zones humides sont le réservoir de 30% des espèces remarquables et plus de la moitié de ces zones ont disparu en France depuis un siècle. Autrefois entretenu par une agriculture traditionnelle, le marais de Trestel était depuis quelques décennies en voie d'enfrichement. Je souhaitais un jour, si l'occasion se présentait, faire en sorte de protéger cette zone sensible. Arrivé aux affaires communales en 2001, avec l'accord de l'équipe municipale en place, j'ai pris contact avec des autorités au niveau départemental afin de les sensibiliser... En juillet 2002, nous avons reçu en mairie une délégation du Conseil Général et en 2006, le commissaire enquêteur donnait un avis favorable à la déclaration d'utilité publique. En 2008, le marais de Trestel devenait la propriété du Département et était enfin protégé...

Que penses-tu des travaux réalisés en 2017 ?

Les derniers travaux me réjouissent bien naturellement. Ils s'inscrivent dans la suite des actions engagées depuis 2002. Et comme je le souhaite, ils vont se poursuivre dans les années à venir. J'ai été sensible à l'invitation qui m'a été adressée concernant l'inauguration des aménagements de l'accueil du public en septembre dernier aussi. Je remercie Pierre Adam d'avoir œuvré, afin que je sois présent à cette cérémonie.

Peux-tu nous parler de ta vision à long terme de ces marais ?

Je pense qu'une boucle interne plus longue permettrait de découvrir la partie sud du marais. Cette partie est composée de 2 prairies et d'une zone boisée. La mise en place d'une signalétique pédagogique concernant la faune et la flore, le long de la boucle, pourrait intéresser le public et surtout les jeunes... Dossier à suivre donc...

YVONNE PRAT A FAIT VALOIR SES DROITS À LA RETRAITE ET A ÉTÉ HONORÉE EN MAIRIE

Née en juin 1955 à Saint Guénolé en Trévou-Tréguignec, Yvonne Prat née Bitoux a fait valoir ses droits à la retraite au 1er juillet. À cette occasion, Pierre Adam, Maire et tous les élus disponibles ont tenu à l'accueillir en mairie en présence de sa famille, son mari Noël (Nono), sa fille Gaëlle, ses deux petits-fils Youenn et Luan, sa maman Marie Bitoux, résidente de la Résidence Autonomie les Glycines et ses collègues des différents services communaux. Était absent, pour raison professionnelle, son fils aîné Kévin.

Pierre Adam a rappelé, avec une certaine émotion, son parcours professionnel ; avec émotion, car si Yvonne était une salariée de la commune depuis 12 ans, elle est aussi la plus proche voisine de Pierre depuis toujours et a même eu la particularité de le promener en poussette quand il était encore un bébé…
Pierre Adam a également rappelé à Yvonne Prat, qui a grandi aux côtés de sa sœur Marie-Louise, qu'elle a commencé sa carrière professionnelle chez Gene et Jobic Calvez en 1972 à St Guénolé dans la supérette de l'époque.
De 1973 à 1979, Yvonne a travaillé à la CIT Alcatel de Lannion. En 1981, elle a suivi avec leurs 2 jeunes enfants, son époux, Nono militaire à Toulon puis en 1982 à Crozon.

En 1983, le couple décide de reprendre le commerce de Jobic et Gene et de le transformer en bar pour le plus grand bonheur des jeunes de l'époque… Le pub « L'Hermine » était né…

Après 9 années de travail intense à l'Hermine, Yvonne et Nono posent leurs valises en Haute-Savoie où Yvonne travaille comme employée d'usine à Bonneville jusqu'en 2001 date à laquelle la famille revient s'installer à St Guénolé.

Durant une année, Yvonne travaille dans une crêperie à Ploumagoar et de 2002 à 2005 au syndicat d'entraide de Perros-Guirec. Comme l'a précisé le Maire, ce fut un parcours très riche et très varié.

Polyvalente, c'est aussi à la mairie de Trévou qu'Yvonne a montré qu'elle savait s'adapter aux différentes tâches:
• À la poste, son sérieux, sa ponctualité, sa bonne humeur, ont ravi les Trévousiens.
• À la cantine, les petits ne l'oublieront pas. Yvonne les a gâtés de bonbons en fin d'année scolaire et les enfants lui ont remis une jolie collection de dessins qu'ils ont faits pour son départ.

Pour conclure Pierre Adam a rappelé le côté «bonne vivante» d'Yvonne et quelques souvenirs d'after des plus gais…
Nelly Le Guern, au nom de la municipalité, lui a remis un coffret cadeau « Séjour Charme » : nuit avec dîner gourmand et petit-déjeuner en hôtel 3 ou 4 étoiles ou châteaux et maisons d'hôtes (610 séjours de caractère au choix) pour 2 personnes (of course!) ainsi qu'un magnifique bouquet de fleurs. À l'issue de la petite cérémonie tout le monde s'est retrouvé pour un moment très convivial autour d'un verre et de toasts et mini cakes cuisinés par les élus ! Bon vent et longue route à la jeune retraitée !

TRÉVOU-TRÉGUIGNEC ET SA NEWSLETTER, ON EN PARLE !

1er janvier 2018 : La Newsletter trévousienne a presque 2 ans et compte 904 abonnés pour sa 100e édition et pour une population estimée à un peu plus de 1300 habitants… 100e lettre sans compter quelques Flash spéciaux notamment lors d'événements climatiques particuliers et des mises en garde de la Préfecture. Lancée fin janvier 2016, après la création du nouveau site, la Newsletter est donc envoyée chaque fin de semaine à un peu plus de 900 abonnés. Si certains se contentent de la survoler, vous êtes de plus en plus nombreux à nous faire savoir que vous la lisez chaque semaine n'oubliant pas de cliquer sur les articles qui vous intéressent pour les lire dans leur totalité et découvrir les photos mises en ligne. Cette Newsletter (lettre d'infos) hebdomadaire permet aux trévousiens et personnes intéressées par la vie au Trévou d'être informés des événements qui se déroulent sur notre commune. Des informations plus anciennes sont volontairement laissées à l'affiche sous les « nouvelles fraîches » afin que les nouveaux inscrits (et il y en a chaque semaine) prennent connaissance de ces précédentes news.
Pour que cette Newsletter vive, les secrétaires ou présidents d'associations, les organisateurs d'événements, les commerçants, sont invités à continuer à nous transmettre des articles accompagnés de photos pas trop lourdes, afin qu'il n'y ait pas à les retravailler… Ces envois sont à faire par mail avant le jeudi soir à : janine.troadec.trevou@gmail.com

MARAIS DE TRESTEL

Inauguration des marais le 1er septembre en présence, des représentants du Conseil Départemental dont Véronique Méheust, vice-présidente du Conseil Départemental en charge de l'Environnement et de la Mobilité, Erven Léon, vice-président du Conseil Départemental en charge de l'Économie et de l'Agriculture et Nicole Michel, Conseillère Départementale du Canton de Perros, des représentants du Bassin Versant, de Bertrand Paulet, architecte paysagiste, d'Olivier Le Bivic, technicien au service des Espaces Naturels Sensibles, qui a travaillé sur le marais de Trestel, de Pierre Adam, Maire de Trévou et des élus trévousiens, des randonneurs, de l'association des Gardennou An Treou qui randonne et entretient de très nombreux chemins et lavoirs de la commune, de Jean-Claude Mahé qui s'était beaucoup investi alors qu'il était Adjoint en 2008 pour que ce projet aboutisse, de Frédéric Chardeire, passionné de faune et de flore, qui a réalisé de superbes clichés des espèces rares que l'on peut trouver dans ce marais de Trestel.

Près de 4 km sont désormais accessibles sur 32 ha ; une partie des chemins sont dorénavant accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) grâce à des passerelles. Véronique Méheust a rappelé que le marais héberge une biodiversité exceptionnelle. L'entretien de cet espace intègre une démarche écologique qui s'illustre notamment par le pâturage de chevaux de Camargue en automne et hiver.

Pour améliorer l'ensemble qui a attiré plus de 17000 visiteurs en juillet et août, des travaux seront encore réalisés : amélioration du confort de marche par la pose de copeaux, enherbement et pose de signalétique.

Pierre Adam, de son côté, a félicité tous les acteurs qui ont pris part à cette superbe réalisation qui apportera un confort à tous et tout particulièrement aux nombreuses personnes à mobilité réduite en soins au Centre de Réadaptation et de Rééducation Fonctionnelles de Trestel. L'accès entre le CRRF et l'entrée du marais sera aménagé ultérieurement.

LA SALLE DE SPORTS

La salle de sports de Trévou, ce sera une grande salle de 1155 m² et une salle annexe de 150 m², un hall avec bureau, bar, locaux techniques et de rangement. La dépense prévue est de 1 135 488 € ; les élus veillent à ce que ce montant ne soit pas dépassé. Le chantier « gros-œuvre » a démarré. Objectif : que les travaux soient terminés avant l'été 2018.

RALENTISSEUR ROUTE DE CAMLEZ

Beaucoup d'automobilistes avaient pour habitude de prendre de la vitesse dès la sortie du bourg sur la route de Camlez. La salle de sport, le City-stade, le terrain de foot nécessitaient une sécurisation de cet espace. Un plateau ralentisseur a été installé sur cette route départementale.

Aujourd'hui tout le monde constate qu'il faut absolument éviter de le prendre à plus de 30km/h. Satisfaisant pour la sécurité de l'entrée du stade mais un peu compliqué pour les suspensions des véhicules. Les élus ont demandé à ce qu'il soit contrôlé afin de s'assurer de sa conformité. À suivre…

RUE DE LA MAIRIE

L'aménagement « du goulet » entre le bureau de Tabac Presse et la salle polyvalente a pris plus de temps que prévu. Pour renforcer la nouvelle ligne EDF du lotissement Parc Mezou il a fallu reprendre l'alimentation à côté du calvaire. Nous avons donc décidé d'enfouir les réseaux sur ce tronçon. Ces effacements n'étaient pas prévus initialement. Ce goulet était un passage très dangereux pour les piétons, pour les personnes handicapées et les enfants des écoles qui l'empruntent pour se rendre à la salle polyvalente. La mise en place de la chicane ou écluse a permis la création d'un trottoir de 1,40 m de large qui va sécuriser la circulation des promeneurs. Nous connaissons tous des enfants, des parents avec ou sans poussettes, des personnes âgées et surtout des personnes handicapées qui n'étaient pas en sécurité auparavant sur ce tronçon. Alors, même si la chicane va ralentir la circulation, nous invitons les automobilistes pressés à faire preuve d'un peu de patience et de compréhension.

EAUX PLUVIALES

L'enfouissement des réseaux ayant été réalisé tout récemment dans la rue de Saint Guénolé, les employés des services techniques et tout particulièrement Gilles Le Calvez (sur la tracto-pelle) et Alain Le Coq ont procédé à l'installation des tuyaux collecteurs des eaux pluviales. Ces travaux réalisés, on entrera bientôt dans la phase finale de pose d'enrobé.

DOUCHE SUR LA PLAGE

Il faudra attendre encore un petit peu pour pouvoir profiter du Pôle Nautique prévu à l'emplacement des sanitaires désuets et obsolètes du secteur Est de la plage. En attendant ce nouveau service et pendant que leurs collègues Moïse Le Roy et Noël Keraudren s'affairent à fleurir la commune pour l'été, Gilles Le Calvez, Alain Le Coq et Mathieu Le Roy, agents des services techniques, ont installé une douche double à l'entrée Est de la plage de Trestel à côté du «tapis roule» qui avait également été réinstallé pour l'été pour permettre aux personnes en fauteuils roulants d'accéder à la plage.

DERRIÈRE LE VIVAL

Le terrain derrière le Vival acheté en 2015 a permis dans un premier temps l'installation du garage de Dominique et Sandrine Le Borgne. Les démarches pour permettre le développement de ce secteur ayant été menées à terme, nous apprécions le démarrage du chantier de viabilisation et d'aménagement d'un parking et d'une route qui desservira notamment le cabinet de kinésithérapie de Loïc Dupas qui sera implanté derrière le Vival côté Trestel. Et bientôt, la sortie de la rue de Ker Awell ne se fera plus sur la départementale au niveau de ce carrefour dangereux mais après le cabinet médical.

AMÉNAGEMENT DU CALVAIRE

SÉCURISATION DANS LA COMMUNE

La sécurisation suit son cours dans la commune :
- installation de radars pédagogiques,
- mise en place des priorités à droite et de nombreux panneaux indicateurs,
- pose d'un plateau ralentisseur certes plutôt raide au niveau du stade et de la salle de sports,
- transformation du carrefour du Royau afin de ralentir les véhicules allant de Trestel vers Saint Guénolé,
- création de trottoirs vers le cimetière et, en cours actuellement,
- création d'un cheminement piétonnier entre Saint Guénolé et la rue de Bel Air pour accéder à la plage,
- réalisation d'un cheminement sécurisé entre le bourg et la plage notamment avec la création d'une écluse au niveau du calvaire de Ker Awell entre le tabac-presse et la salle polyvalente. Les enfants des écoles fréquentant occasionnellement cette voie pour se rendre à la salle polyvalente, il devenait urgent de résoudre le problème du passage du goulet.

Toutes ces modifications ont pour objectif de faire ralentir les véhicules qui traversent la commune par milliers chaque jour afin de permettre aux piétons de circuler aisément sur notre territoire. Les avis divergent ; c'est assez normal. Les citoyens n'aiment pas les changements… mais force est de constater que les conducteurs sont nombreux à lever le pied, peut-être tout simplement par peur d'abîmer leurs véhicules… peut-être et c'est plus noble par respect du piéton.

AIRE DE CAMPING-CARS

La commune de Trévou-Tréguignec dispose d'une aire de camping-cars opérationnelle et dotée d'un point d'eau et de prises pour branchements électriques… Cette aire idéalement située ravit déjà les nombreux camping-caristes qui l'ont testée. Placée à 30 m de la plage de Trestel et des restaurants du front de mer, elle ne se trouve qu'à 300 m des commerces (Vival, garage, coiffeuse, boulangerie, médecin, kiné, pharmacie, agence postale, office de tourisme, bibliothèque, église…) Parlez-en à vos amis camping-caristes… Les camping-cars ne doivent plus stationner en dehors de cet endroit entre 20h et 8h.

Tarifs :
- les 3 premières nuitées: 8 € / nuit
- Au-delà de trois nuitées : 10 € / nuit
- La nuitée entre le 1er octobre et le 31 mars : 6 € /nuit

Au 29 décembre 2017, l'aire de camping-cars affichait une recette de 9576 € pour l'année 2017, 1ère année pleine d'utilisation. Montant très encourageant pour les années à venir quand l'aire sera encore plus connue. À ce rythme l'amortissement de l'infrastructure sera très vite réalisé.

LE PACS EN MAIRIE DEPUIS LE 1ER NOVEMBRE 2017

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer. L'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) a été transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

RECENSEMENT

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit cet anniversaire. Il doit se présenter à la Mairie muni:
- de sa pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- du livret de famille à jour des parents.

Autres infos plus détaillées sur le site de la commune en tapant « recensement »

NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ

Nouveau service de proximité à Trévou à destination des personnes plus ou moins isolées : le portage de courses à domicile par le facteur.
La commune de Trévou a décidé d'expérimenter pendant 3 mois un nouveau dispositif de portage de courses mis au point sur la commune de Ploumilliau. Les élus de Trévou, après quelques réunions d'informations fort intéressantes, ont répondu favorablement à l'offre qui leur est faite et recherche des volontaires pour tester un nouveau concept.
Un constat : sur la commune de Trévou résident plus de 300 personnes âgées de plus de 65 ans. Parmi ces 300 personnes, quelques-unes se déplacent peu ou ne se déplacent plus. Aller faire les courses est devenu un problème que chacun, chacune essaie de résoudre à sa manière, en sollicitant soit la famille, soit le voisinage, soit en employant une aide à domicile. Pour palier cette difficulté, BMA (Bretagne Mobilité Augmentée), la Poste et le Vival de Trévou du groupe Casino ont conjugué leurs compétences pour nous proposer de mettre en place un service de portage de courses à domicile par l'intermédiaire de votre facteur.

Nous recherchons donc des volontaires. Si vous êtes susceptibles d'être intéressé(e)s par ce service de proximité, merci de prévenir ou faire prévenir la mairie au **02 96 23 71 92** ou **mairie.trevou.treguignec@gmail.com** avant le 6 février.

Nathalie Corniou gérante du Frikerez et son équipe proposent de tester la livraison de repas à domicile. Les personnes intéressées sont invitées à le signaler à Nathalie au Vival.

TRANSPORT EN MINIBUS

Les personnes qui souhaitent emprunter le minibus pour se rendre **au marché de Penvénan le samedi matin en été** seront invitées à s'inscrire en mairie par téléphone **02 96 23 71 92** ou par mail **mairie.trevou.treguignec@gmail.com**. Les élus et quelques trévousiens volontaires se feront à nouveau un plaisir d'être les chauffeurs de la mi-juin à la mi-septembre. Merci à ces bénévoles…

Il est indispensable de s'inscrire avant le samedi car le minibus ne peut accueillir que 8 personnes. La commune bénéficiant d'une supérette VIVAL les bénéficiaires du service sont conduits au marché de Penvénan et non au supermarché. Merci de votre compréhension.

UNE PERMANENCE INFORMATIONS POUR LES FAMILLES

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de Lannion-Trégor-Communauté (LTC) dispose dorénavant d'un nouveau lieu de **permanence administrative** pour le **relais parents assistants maternels** du pôle de Perros sur la commune de Trévou-Tréguignec. Le bureau est situé entre le point infos tourisme et la médiathèque dans l'espace multi services. **L'animatrice Jakline Le Breton y tient des permanences le lundi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30 et le vendredi de 14h à 16h30 (sur rendez-vous)**. Ces permanences administratives permettent aux parents et futurs parents d'être orientés dans la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant (différents modes de garde, liste d'assistantes maternelles). L'animatrice peut informer sur les démarches (déclarations, contrats..) les droits et obligations en tant qu'employeur, les aides auxquelles les familles peuvent prétendre. Pour les assistants maternels c'est un lieu d'information sur l'accès à la profession, les conditions d'exercice, le statut, les droits et obligations en tant que salarié. Le relais propose un accompagnement, information, documentation, temps de rencontre et d'échanges et participe à la valorisation de la profession.

▶ Contact : Jakline Le Breton, 06 77 13 55 05

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale de Trévou est ouverte 6 jours sur 7 sur un total de 19h par semaine, à des horaires différents selon les jours afin qu'un maximum de personnes puisse profiter du service. Chantal Boucher assure les permanences aux horaires indiqués ci-dessous.

Rappel des heures d'ouverture au public :
- lundi de 14h à 16h
- mardi de 8h30 à 11h45
- mercredi de 8h30 à 12h15
- jeudi de 14h30 à 17h45
- vendredi de 8h30 à 11h45
- samedi de 8h30 à 12h

Si les permanences du mardi et du vendredi s'arrêtent à 11h45 c'est pour permettre à Chantal de réaliser l'administratif sur le 1/4 d'heure, 11h45 à 12h avant de rejoindre la cantine où elle assure la surveillance et l'aide aux repas des enfants. Afin de permettre à Chantal de prendre ses congés, Florence Delaune a été formée et peut assurer les remplacements.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2017-2018

Le concours 2017 : Pierre Adam Maire et Nelly Hamon-Le Guern élue organisatrice du concours de fleurissement, les membres du jury et plusieurs autres élus ont reçu en mairie 2 des 4 lauréats du concours 2017 mis en place après une quinzaine d'années de sommeil. De nombreux jardins de la commune sont magnifiques et participent à l'embellissement de la commune pour le plaisir de tous. Nelly Hamon-Le Guern invite les trévousiens à être plus nombreux à participer à l'édition 2018 de ce concours. Les 4 participants félicités par les organisateurs et le jury pour leurs jardins remarquables sont Denis Gabillard éco-quartier de Trévou-Braz, Annie et René Couetuhan de Beg ar Lan, Jean-Jacques Gentil rue de Tréguier et Catherine Fauvelle éco-quartier de Trévou-Braz. Ils ont reçu des bons d'achats en jardinerie et des repas dans les restaurants de la commune. Merci aux participants et aux généreux donateurs.

Le concours 2018 : La qualité de notre cadre de vie et de l'accueil dans notre commune nous concerne tous ; alors, soyez nombreux à y penser dès à présent. Le concours communal de fleurissement des maisons, commerces, lieux recevant du public, balcons, talus, parcs et jardins fleuris, le tout visible de la voix publique est une récompense par la commune des actions menées par les habitants en matière de fleurissement et d'embellissement du village.

Vous aimez le jardinage et les fleurs ?

Alors n'hésitez pas ! Il est précisé que le terme « fleuris » ne signifie pas « fleurs exclusivement » mais qu' il prend aussi en compte également les arbustes et d'autres plantes vertes qui pourraient être utilisés pour réaliser la décoration florale concernée.

Participation au concours : Le concours est gratuit et ouvert à tous les Trévousiens. L'inscription préalable est obligatoire et se fait directement à la mairie au 02 96 23 71 92, mairie.trevou.treguignec@gmail.com ou directement auprès de Nelly au 06 86 11 42 73 ou nelly.leguern@orange.fr. Les inscriptions seront closes le 1er juin 2018.

Catégories du concours : 1. catégorie : maisons avec jardins ou parcs ; 2. catégorie : balcons, terrasses, façades ; 3. catégorie : commerces, lieux recevant du public

Critères de jugement et de notation : Les éléments pris en compte pour la notation sont les suivants: * Aspect et harmonie générale. * Diversité de la palette végétale et originalité. * Propreté et entretien du site. * Intégration des principes du développement durable. * Volume et qualité du fleurissement

Composition du jury : il sera composé d'élus trévousiens et de 2 à 3 habitants volontaires (non inscrits au concours).

Date de passage du jury : la visite du jury se déroulera début juillet

Remise des prix : les lauréats seront personnellement informés de la date de remise officielle des prix et récompensés lors d'une réception en mairie. La diffusion des résultats sera faite dans la presse, le bulletin municipal et par le biais de la Newsletter hebdomadaire.

DÉCOUVERTE DES ALGUES AU ROYAU AVEC RÉGINE QUÉVA

Régine Quéva, certains d'entre vous l'ont lue, d'autres l'ont vue à la télé et d'autres encore ont eu la chance de la côtoyer sur l'estran du Royau. Régine Quéva, avec beaucoup de pédagogie, nous dévoile peu à peu les mystères de la flore marine. Une dizaine d'algues étudiées pour la consommation et autorisées à la vente, contre plus de 800 espèces sur notre littoral. Qu'elles soient rouges, vertes ou brunes, la palette de saveurs semble infinie et les multiples façons de les cuisiner éveillent déjà les papilles et l'imagination des apprentis cueilleurs.

Au cours des ateliers « découverte des algues » qu'elle mène avec compétence et passion Régine Quéva attire notre attention sur la très redoutée **algue verte**, encore appelée **« laitue de mer »**. Régine habituée de l'estran nous dira que 2017 n'était pas une bonne année pour les algues vertes car il n'y en avait pas beaucoup…

Contrairement aux idées reçues, cette dernière se mange à condition de suivre deux recommandations, valables aussi pour toutes les autres espèces : ne pas consommer une algue dérivante (elle doit être fixée à un rocher) et la cueillette devra se pratiquer sur une plage avec une eau de mer de qualité (possibilité de vérifier la qualité sanitaire auprès des Mairies ou des Offices de tourisme). Régine nous rassure : elle ne viendrait pas faire ses ateliers découverte des algues et cuisine aux algues au Royau si les eaux y étaient de mauvaise qualité…

Une petite poignée d'algues vertes offre la dose de **magnésium** pour la journée ; sa teneur en **fer** est dix fois supérieure à la plupart des aliments que nous consommons, et sa teneur en **calcium** cinq fois supérieure à celle du lait… On aurait tort de s'en priver !

Et, tout au long des deux heures de cours à ciel ouvert, Régine ne manque pas d'arguments en faveur des algues qu'elle affectionne : le haricot de mer est une véritable bombe de magnésium (à éviter en fin de journée si vous ne souhaitez pas passer une nuit mouvementée !), tandis que le fucus et toutes les algues brunes font circuler les graisses et forment après consommation un pansement gastrique pour devenir des coupe-faim naturels. L'asco est quant à elle excellente pour la peau, et les algues rouges, aux vertus anti-cancer, sont connues pour contenir plus de 40% de protéines. Vous l'aurez compris, les algues sont ultra nourrissantes et bonnes pour la santé. Sans compter leur teneur en iode qui stimule les neurones.

À l'issue des 2 heures passionnantes sur l'estran, Régine poursuit avec une partie de l'équipage volontaire pour un atelier « cuisine aux algues » : mélange d'algues rouges, d'algues vertes, un petit peu d'algues brunes, de la carotte, de la courgette crue, de la pomme et un assaisonnement proposé par notre chef cuisinière.

La saison 2018 se prépare dès à présent, Régine nous a déjà annoncé les dates des ateliers qu'elle proposera avec son équipe en 2018 : 4-17-31 mars ; 19-28 avril ; 17 mai ; 14 juin ; 12-17-27 juillet ; 13-31 août ; 11 septembre.

Horaires des RV sur le site de la commune de Trévou : www.trevou-treguignec.bzh
Contact et réservation : 06 89 47 06 15

Il est possible de retrouver Régine sur son site : **http://www.reginequeva.fr/**

LA LAISSE DE MER : QU'EST-CE QUE C'EST ? À QUOI ÇA SERT ?

Un article un peu plus détaillé se trouve sur le site de la commune de Trévou. Vous pouvez le retrouver sur la page d'accueil dans « tourisme et découverte ». Mais, nous sommes régulièrement interrogés sur l'utilité de cette laisse qui peut donner l'impression que nos plages sont sales… et l'erreur est là, car une plage saine est une plage riche de ses laisses de mer. Apprenons à vivre avec pour protéger l'éco-système.

LA LAISSE DE MER : UN BIOTOPE PARTICULIER

Les algues échouées abritent un biotope particulier ; la laisse de mer, interface entre la terre et la mer, abrite aussi bien des insectes terrestres, des espèces marines, qu'une faune spécifique.

LA LAISSE DE MER : UTILE POUR TOUT L'ESTRAN

Lorsqu'elle est fraîche, elle nourrit directement des oiseaux. Après dégradation et minéralisation des algues brunes, elle fournit en nutriments tout l'estran. Les éléments nutritifs qu'elle libère sont utilisés par les herbiers de zostères sous-marines (sites privilégiés de pontes), par les algues fixées, le plancton et les alevins, les animaux du moyen et bas estran…

UNE PLAGE SAINE EST UNE PLAGE RICHE DE SES LAISSES DE MER

Un hôte discret : le talitre ou puce de mer (Talitrus Saltator) c'est un bio-indicateur d'un environnement sain (eau et laisses) ; mais le talitre est menacé par l'enlèvement des laisses de mer et par les pollutions

Conserver les laisses de mer, c'est protéger l'habitat et la nourriture d'une espèce qui ne peut vivre que dans ce milieu et qui est à la base de la chaîne alimentaire du littoral.

À QUOI SERT LA LAISSE DE MER?

Sur les plages de sable, la laisse de mer a un rôle de fixateur, c'est-à-dire qu'elle permet de retenir le sable et à terme de renforcer les dunes. C'est donc, dans certains cas, un frein naturel à l'érosion des côtes. Sur les côtes à galets comme au Royau, elle n'a pas de rôle anti-érosion, mais elle est tout de même à la base d'une chaîne alimentaire spécifique au littoral. En effet pour de nombreux oiseaux, la laisse de mer est un véritable garde-manger. Ils peuvent y trouver des insectes, des mollusques et des petits crustacés. De plus certains oiseaux utilisent uniquement la laisse de mer pour se reproduire ! La laisse de mer est aussi une formidable source de connaissances, les naturalistes observent et recensent ce qui s'y trouve.

LE RAMASSAGE MÉCANIQUE DE LA LAISSE DE MER DOIT ÊTRE RATIONALISÉ.

La laisse de mer ramassée contient des éléments naturels provenant de la mer (algues, etc.) mais aussi des déchets flottants d'origines diverses (bateaux…) et des déchets déposés sur la plage par les locaux et vacanciers. Si on ne peut pas facilement agir sur ce qui vient de la mer, il faut impérativement sensibiliser les usagers des plages à ne pas jeter d'ordures sur la plage.

DES PHYSALIES SUR L'ESTRAN

L'échouage de quelques physalies (cousines très urticantes des méduses) a été signalé sur le littoral du Conquet mais aussi du côté de Pleubian ou de Trégastel et depuis la mi-novembre occasionnellement sur la plage de Trestel. Les services de l'État conseillent d'être vigilants.

Il ne faut pas toucher les physalies échouées sur les plages. Si vous en trouvez sur nos plages, pour votre santé, merci de tenir compte de ces conseils et de prévenir la mairie qui fera procéder à l'enlèvement et l'évacuation vers le centre d'équarrissage le plus proche. En cas d'échouage important les maires peuvent être amenés à interdire l'estran.

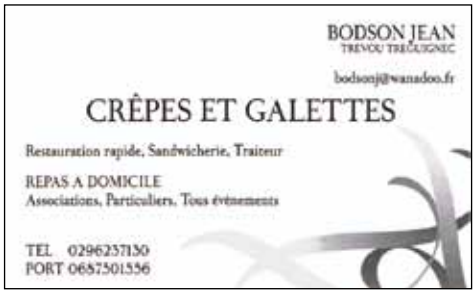

ALGUES VERTES

4 juillet 2017 avec algues

INFORMATIONS ALGUES VERTES LE 19 JUILLET

Christophe Gaborel technicien responsable du ramassage des algues et Jean-Claude Lamandé élu de St Michel en Grève chargé de l'environnement, de l'agriculture, des algues à LTC (Lannion-Trégor-Communauté), sont venus échanger avec les Trévousiens sur la problématique des algues vertes. Ils étaient accompagnés de Pierre Adam, maire, d'Yves Le Flanchec conseiller délégué qui informe quotidiennement l'équipe de LTC de la situation des algues sur les plages, d'Anita Tracana élue, Janine Troadec, adjointe au Tourisme et à la communication, et Bernard Descamps élu. Dans l'assistance on notait la présence de Michel Deniau maire de Penvénan, et de personnes soucieuses de l'environnement.

Le phénomène « algue verte » est dû à la combinaison de trois facteurs : géographie propice (baies fermées ou confinées) ; température de l'eau et éclairement suffisant (baies sableuses peu profondes) ; surcharge en azote de l'eau des rivières qui se jettent dans ces baies.

Jean-Claude Lamandé a rappelé que sur les 50 000 tonnes d'algues récoltées en Bretagne la moitié soit 25 000 tonnes le sont sur la Lieue de Grève. Il a aussi précisé que l'intervention pour le ramassage ne peut se faire que si la couche d'algues vertes est « suffisante » et qu'il y a émanation d'Hydrogène Sulfuré (H2S). Tant que les algues sont dans l'eau et pas en putréfaction il n'y a aucun risque. L'épandage des algues vertes se fait sur des parcelles d'agriculteurs qui se sont portés volontaires. Chaque parcelle recensée ne reçoit des algues que tous les 5 ans (pour des parcelles céréalières) et tous les 3 ans (pour les parcelles en herbe). Les algues doivent être enfouies sur ces parcelles dans les 48h. Une fois ensevelies les algues enrichissent le sol en sable, riche en oxyde de calcium, qui incorporé au sol a un effet direct sur le pH, qui peut être augmenté de 0,3 unité par hectare. L'épandage apporte également de l'azote en quantité non négligeable. Les agriculteurs paient 1 € par m^3 pour bénéficier de cet apport.
Le nettoyage des plages souhaité par de nombreuses personnes est interdit. Les opérations sont contrôlées par les services de l'État car l'État est financeur du ramassage. Le coût des opérations est de 700 000 € par an. Il reste 35 000 € à répartir entre les 60 communes de la nouvelle communauté de communes. Sur la commune, 4 ramassages ont été réalisés cette année soit environ 30 tonnes sur les 25 000 tonnes du secteur.

Jean-Claude Lamandé a également rappelé les pollutions domestiques des « jardiniers du dimanche » qui ne respectent pas toujours les doses recommandées. De nouvelles directives nationales seront mises en place très bientôt pour interdire l'usage de pesticides à l'origine de certaines pollutions. Pour répondre à des questions liées aux articles parus dans la presse suite à une pollution locale Michel Deniau (appuyé par Pierre Adam et Jean-Claude Lamandé) a précisé que les serristes pointés du doigt sont des professionnels qui participent activement à l'économie du territoire et qui sont aussi en recherche de solutions pour respecter au maximum l'environnement.

Des interrogations sur la présence d'algues vertes sur les étangs du Boisriou ont également été relevées. Les techniciens du Bassin Versant font des analyses régulières pour essayer de trouver la cause de cette pollution qui met à mal la vie aquatique. La réunion s'est terminée sur une note d'espoir en raison de l'importance des efforts réalisés par les uns et les autres. Espérons que l'année 2018 ne verra pas (trop) d'algues vertes sur nos plages.

9 juillet 2017 sans intervention et sans algues

ÉCO-RUNNERS À TRÉVOU

Chaque seconde en France près de 60kg de déchets sont jetés par terre. Nicolas Lemonnier présentait récemment à la télé comment fonctionne l'éco run. Aujourd'hui 6 000 membres récoltent 1kg de déchets à chaque sortie hebdomadaire ; cela représente 6 tonnes par semaine; certains membres, comme Nicolas, récoltent jusqu'à 6kg par semaine.... Joli geste pour la planète. Sur la commune de Trévou plusieurs promeneurs ont pris l'habitude anonymement de collecter les déchets qu'ils rencontrent lors de leurs promenades. Éric Le Yaouanc membre d'Éco-Run organise occasionnellement des sorties run-éco avec ses élèves, ses amis, sa famille. Vous pouvez rejoindre le mouvement pour une planète plus propre mais aussi en ne jetant pas vos déchets à terre. Mathieu Le Roy a réalisé de jolies poubelles qui sont installées à différents endroits de la commune. À chaque sortie les éco-runners récupèrent plusieurs kilos de déchets... Les propriétaires des déchets les reconnaîtront peut-être ! **Plus d'infos sur www.runecoteam.fr**

POUR INFO

Les loueurs de meublés sont souvent en recherche de personnes sérieuses, soignées, agréables…, susceptibles de réaliser pour eux, les départs de touristes, l'entretien très méticuleux de la location et l'accueil des touristes suivants. Si vous êtes disponibles pour ce genre de tâches, n'hésitez pas à le faire savoir en mairie ou directement à l'adjointe au tourisme qui pourra ainsi transmettre aux loueurs de meublés saisonniers qui le demanderont.
janine.troadec.trevou@gmail.com

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Collecte des encombrants :

- 13 mars 2018
- 12 juin 2018
- 11 septembre 2018
- 11 décembre 2018

Inscription obligatoire au 02 96 05 55 55
ou collecte.dechets@lannion-tregor.com

ET SI VOUS TESTIEZ UN VAE ?

L'Office de Tourisme Communautaire dispose d'un parc très étoffé de VAE (Vélos à Assistance Électrique). Pour ne pas que ces vélos restent inutilisés hors saison touristique, il est proposé de les louer en hiver pour des tarifs particulièrement intéressants… cela peut être l'occasion de les tester avant un achat ou tout simplement pour le plaisir…

Tarifs : 20 € la semaine ou 30 € le mois !

Contact : 02 96 05 60 70.
Offre valable seulement jusqu'au 31 mars.

LA DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

La modification de l'aspect extérieur d'une façade est assujettie à **une déclaration préalable de travaux**. Le dossier est à déposer avec plans et photos en 4 exemplaires à la mairie dont dépend l'habitation. Le formulaire de déclaration est le document cerfa N°13703*06 ; téléchargeable gratuitement sur le site www.service-public.fr ou disponible à la mairie. Le délai d'instruction est généralement d'un mois à partir de la date de dépôt, sauf dans les cas relevant de la législation sur les sites classés. Dans l'intervalle, un état des lieux contradictoire peut être fait si la maison est mitoyenne.

La déclaration préalable permet à l'administration de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

Travaux concernés :
Une déclaration préalable de travaux est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- construction nouvelle (garage, dépendance…) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m². Pour les travaux sur une construction existante, ce seuil est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un plan d'occupation des sols (POS)
- construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m
- construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m² non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m,
- travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (par exemple, remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade)
- travaux de ravalement s'ils se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière (par exemple, abord d'un monument historique)
- changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment
- réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.

Les travaux ayant pour effet la création d'une surface d'au moins 20 m² et au plus 40 m² nécessitent un permis de construire si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 150 m².
Lorsque la mairie accepte la demande de déclaration préalable, la décision prend la forme d'un arrêté. Cette décision vous est adressée par lettre recommandée avec avis de réception.

Durée de validité :
La durée de validité d'une décision de **non opposition à la déclaration préalable** est de 3 ans. Ce délai peut être prorogé de 2 fois 1 an.

La demande de prorogation doit être faite par courrier en double exemplaire 2 mois au moins avant l'expiration du délai de validité initiale de votre déclaration préalable. Ce courrier doit être adressé par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé en mairie.

TAP

Les temps d'activités périscolaires (TAP) ont été mis en place sous le précédent gouvernement dans le cadre des aménagements des rythmes scolaires. Depuis 2014 les enfants scolarisés au RPI de Trévou-Trélévern ont eu l'opportunité de découvrir de nombreuses activités de qualité toutes plus passionnantes les unes que les autres. Corinne Lançon, directrice, aidée d'Aline Simon élue et de Janine Troadec Adjointe aux Affaires Scolaires, coordonne les activités proposées aux enfants du RPI.

Cette année scolaire 2017-2018, les enfants peuvent selon leurs classes découvrir des activités différentes :
- les GS : ludothèque, bricolage,
- les CP-CE1-CE2 de Trélévern : Ludothèque, Bricolage, danse, langue des signes, sport, anglais, espagnol, arts plastiques,
- les CE2-CM1 et CM2 de Trévou quant à eux découvrent dessin sport, robotique, atelier manuel, sport, anglais, espagnol, jeux d'opposition

Éric Le Yaouanc enseignant en collège et lycée pro s'est libéré en fin d'après-midi le mardi pour donner un cours de robotique aux grands de Trévou. Le robot utilisé pour les apprentissages est **Ozobot** l'un des plus petits robots programmables au monde, mesurant 2,54 cm de diamètre et de hauteur mais doté d'un puissant cerveau. C'est un formidable outil pour enseigner les bases de la programmation de façon amusante et interactive qui s'adresse aux enfants à partir de 6 ans.

DANIEL DUHOUX BAT DES RECORDS DE VENTE DE TIMBRES AU PROFIT DE LA CROIX ROUGE

Matinée chargée d'émotions pour **Daniel Duhoux** qui a été récompensé en octobre dernier en présence de ses responsables et des élus trévousiens, Anita Tracana (accompagné de Manu) et Janine Troadec Adjointe, ainsi que des représentants de la Croix Rouge du canton de Perros-Guirec dont Nadine Guillaume, Claude Escoffier, responsable Action Commerciale (Trégor-Goëlo), Matthieu Paugam, Attaché au Développement Commercial et Claude Com, directeur du Centre de Tri de Perros-Guirec. Ils ont tous ardemment félicité Daniel Duhoux qui a été désigné meilleur vendeur des carnets de timbres au profit de La Croix Rouge Française en vendant à lui tout seul, **468 carnets**.

Joli record pour le facteur bien connu des trévousiens puisqu'il couvre une grande partie de la commune. L'ensemble des salariés de la plateforme qui couvre le territoire de Plestin à Paimpol a vendu 1797 carnets de timbres permettant ainsi de reverser **3594 € à la Croix Rouge**.

Félicitations à Daniel DUHOUX qui s'est beaucoup investi, qui a pris beaucoup de son temps pour gagner ce challenge. Et, rendez-vous est donné par Daniel aux trévousiens dans quelques mois pour le prochain challenge !

EMPLOIS SAISONNIERS

Chaque été la commune de Trévou-Tréguignec emploie des jeunes pour **l'entretien des plages mais aussi des sanitaires**. En juillet et août Mickaël Bonizec-Barzic a eu la charge de nettoyer les plages chaque jour pendant 2h. Pour lui simplifier la tâche mais surtout par respect de l'environnement et des concitoyens chacun était invité à déposer ses déchets dans les poubelles prévues à cet effet et surtout de ramasser ses mégots... Si nos plages ne sont pas interdites aux fumeurs, comme certains le voudraient (...), il est vivement conseillé aux fumeurs de faire preuve de civilité en ne laissant pas traîner paquets de cigarettes vides et mégots qui seraient susceptibles d'être portés à la bouche par les jeunes enfants. De son côté Maxime Steffen a été employé par la commune pour assurer l'entretien des sanitaires plusieurs fois par jour. Ces jeunes qui assurent ces tâches, quelque peu ingrates, méritent les encouragements des uns et des autres. Les candidatures pour l'été 2018 sont à déposer en mairie ou à envoyer par mail à : mairie.trevou.treguignec@gmail.com.

CAP VAC TRESTEL

Mis en place à Trestel lors de l'installation de la nouvelle municipalité, le dispositif Cap Armor permettait de proposer des activités diverses aux trévousiens et aux vacanciers pendant les semaines les plus fréquentées de juillet et août. Si ce dispositif n'est plus aidé financièrement par le Département il a tout de même été conservé sur la commune sous l'appellation Cap Vac Trestel. Thomas Penven déjà animateur en 2016 a proposé à nouveau de nombreuses activités tout au long de l'été. Certaines ont bien marché malgré une météo défavorable et ont permis de rassembler les ados pour quelques tournois sur la plage. D'autres ont dû être annulées en raison du manque d'inscriptions en lien avec la météo. L'atelier « Langue des signes » proposé à plusieurs reprises par Thomas a, quant à lui, très bien fonctionné. Tous les participants sont repartis en sachant « signer » leurs noms mais aussi en sachant dire bonjour, au revoir, dire leur âge, j'aime ou je n'aime pas les légumes, la danse, le foot, le rugby, ma sœur,... Les cours étaient donc dispensés par Thomas Penven l'animateur Cap Vac, étudiant licencié en STAPS avec une spécialité dans ce module. Le dispositif en partie financé par les participants et en partie financé par la commune sera de toute évidence reconduit en 2018 avec probablement une solution de repli dans la nouvelle salle de sports !

Espérons malgré tout qu'il ne pleuvra pas trop ! Cet été, Thomas était accompagné d'Alexandre Dejean, petit-fils du Trévousien André, qui est un tout jeune et dynamique prof de sports.

LANS-EN-VERCORS JUMELAGE

Depuis 3 ans des liens ont été créés avec le **Comité de jumelage de Lans en Vercors** avec pour projet de jumeler la commune de Trévou avec celle de Lans. Des rencontres ont déjà eu lieu entre Lantiers et associations trévousiennes, enseignants, élus et quelques chanceux ont eu l'occasion de découvrir le village de Lans soit pour profiter du ski, des randonnées en raquettes ou tout simplement pour le plaisir du dépaysement.

La commune de Lans en Vercors organise chaque année un marché de Noël et, cette année une délégation trévousienne a participé à ce marché. Ce sont donc des Biligs, de la musique bretonne, des fars bretons et drapeaux bretons, des galettes, du cidre local, des palmiers de Trélévern, des dessins des enfants des 2 écoles qui ont été embarqués pour le voyage éclair du week-end du 10 décembre.

La municipalité de Trévou-Tréguignec a choisi de proposer un jumelage avec un village de moyenne montagne situé en Isère. Lans en Vercors est un village de 2400 habitants situé à 20 km au-dessus de Grenoble. C'est la 1ère station de ski après Grenoble ; pistes entre 1400 et 1827 m d'altitude. Désormais c'est un Comité de jumelage qui va se mettre en place pour proposer des échanges, des accueils, des rencontres,... Les personnes intéressées par ce projet qui est déjà bien avancé sont invitées à en faire part aux élus ou en mairie : **jumelage.trevou.lans@gmail.com**

La délégation du week-end du 10 décembre : Pierre Adam maire, Janine Troadec adjointe, Yves Le Flanchec, conseiller délégué, Joëlle Adam, Catherine Le Flanchec, Catherine Steunou, Marie-Thérèse Olivier (épouses d'élus), Éric le Yaouanc, Vincent Delaune, trévousiens intéressés par le jumelage.

gan ASSURANCES
Yvon DÉBORDÈS
Christophe RIBAIMONT
2 agents à votre service
Sarl DÉBORDÈS RIBAIMONT ASSURANCES
10 AVENUE ERNEST RENAN • CS 20218 • 22302 LANNION
Tél. 02 96 37 40 57 • Fax : 02 96 46 54 03
cabinet.dra@gmail.com • http//www.assurances-debordes.com
www.orias.fr • N°Orias : 13008886
Siren : 793989385

MENUISERIE
Jean-Pierre LEGENDRE
Artisan Fabricant Bois
TOUT AGENCEMENT
intérieur et extérieur
POSE PVC - ALU
SAINT-GUENOLÉ - 22660 TREVOU-TREGUIGNEC
02 96 91 75 22 - menuiserielegendre22@orange.fr

Au fil du temps
Pour que vos vêtements durent longtemps
Couture et entretien du linge, sur RDV !
A votre domicile
Je répare, raccommode, reprise, marque, brode, customise ... sur tissu, tricot.
Pour me contacter :
06.24.32.08.52
aufildutemps22@orange.fr
Règlement CESU

LE PIÉGEAGE DU FRELON ASIATIQUE À PATTES JAUNES

Une réunion a été organisée le 15 mars 2017 à la salle polyvalente par les référents de la commune dans le but d'informer et de sensibiliser la population aux problèmes posés par le frelon asiatique. Plus de 60 personnes assistaient à cette réunion et c'était là un signe encourageant pour réussir un piégeage satisfaisant sur les différents secteurs de la commune. En outre, nous les avons invitées à contacter leurs voisins, leurs amis pour les convaincre de participer.

LE PIÉGEAGE

Type de piège : Avec l'expérience, c'est le piège VETO-PHARMA qui a été choisi. 200 pièges ont été commandés par la commune ; ils ont été rapidement vendus à prix coûtant (5 € les 2).

Modalités : Une fiche explicative est distribuée avec les pièges : Le piégeage de printemps (fin mars/début juin) : C'est le plus efficace. En effet, ce sont les nouvelles reines ou fondatrices en train d'élever leurs larves dans le petit nid primaire qui sont capturées. **Et, une reine prise est un nid en moins**.

Résultats sur la commune : D'après les données fournies, on estime qu'environ **800 reines ont été capturées**. C'est un résultat remarquable obtenu grâce à une excellente participation des Trévousiens.

Conséquences sur le terrain : Cela s'est traduit par une nette diminution des nids, soit : 2016 : 37 nids détruits et 5 repérés trop tard ; 2017 : 14 nids détruits et 3 repérés trop tardivement. Sur les ruchers, on a noté également une présence légèrement plus faible à notre grand soulagement.

Le piégeage d'automne : (15 septembre à début décembre). Les nouvelles reines sont présentes. Les bénévoles ont repris le piégeage à partir de la mi-septembre. 100 nouveaux pièges ont été achetés par la mairie. Il en reste (6 € les deux).

À propos du piégeage : On nous a reproché de capturer d'autres insectes avec les frelons asiatiques. Certaines personnes déconseillaient même le piégeage car « contreproductif ». Mais, nous avons maintenant des résultats d'observations menées par les scientifiques sur la quantité d'insectes tués par les individus d'un nid pendant son existence (5 mois) ; c'est effrayant, on peut estimer à **+ de 100 000 le nombre d'insectes dévorés** et on compte 150 espèces dans le menu ! Autrement dit : **une reine capturée, ce sont des milliers d'insectes sauvés**. Bien sûr, nous souhaitons pouvoir disposer, un jour, de pièges et d'appâts plus sélectifs et plus performants.

Destruction d'un nid et coûts : En présence d'un nid, il est indispensable de le signaler à la mairie. Le nid primaire : (mars à juin) : il est détruit **gratuitement** par les référents sauf cas particuliers avec intervention d'une société agréée. Coût : 48 € T.T.C. mais avec prise en charge : LTC : 15 € - Commune : 15 €.

Le nid secondaire : la mairie fait venir une entreprise spécialisée: jusqu'à 10 mètres : 80 € mais 25 € pris en charge par L.T.C. et 40 € par la commune. Nids situés entre 10 et 20 mètres de hauteur : 100 € T.T.C. avec prises en charge identiques. Cas particulier : un nid secondaire repéré à 35 mètres : ce sont les chasseurs de Trévou, qui, bien organisés, sous l'autorité de leur président, sont intervenus avec réussite. Ils sont à remercier pour cette aide précieuse.

Conclusion : Grâce à une campagne de piégeage bien menée par de nombreux participants, avec l'aide de la commune, et à une destruction systématique des nids repérés, on a ressenti une baisse de la pression du frelon en 2017.

Une réunion préparatoire aura lieu en mars 2018 afin de reconduire les mêmes opérations. Il est essentiel de pourvoir compter, de nouveau, sur de nombreux volontaires prêts à s'impliquer dans la campagne 2018. Merci à tous.

Édouard Le Morzadec,
référent « frelon asiatique » de la commune

La municipalité présente ses sincères condoléances à Marie-Annick et à toute la famille de **Jean-Pierre Le Gall** décédé brutalement en août dernier. Jean-Pierre était un passionné des abeilles et était référent « frelon » sur la commune.

QUE FAIRE FACE À DES SIGNES D'ARRÊT CARDIAQUE ?

Dans de nombreux cas d'arrêt cardiaque, le cœur continue de battre, mais le rythme des battements est tellement anormal que les contractions cardiaques sont inefficaces et que le cœur ne peut plus assumer sa fonction de pompe sanguine : c'est la fibrillation. Cette fibrillation peut être corrigée au moyen d'un **DAE (Défibrillateur Automatisé Externe)**, qui analyse le rythme cardiaque de la victime, avant de lui administrer, si nécessaire, un choc électrique. Les chances de survie augmentent si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont entreprises dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque.

La commune de Trévou est équipée de 3 défibrillateurs accessibles à tous; l'un à l'entrée de la mairie (à l'extérieur), un autre au terrain de foot, et le 3e sur le mur des sanitaires de la plage côté CRRF.

Vous ne savez pas comment vous en servir ?

Rassurez-vous il suffit de suivre les consignes qui vous seraient données dès la mise en route. Vous trouverez un rappel détaillé sur le site de la commune en tapant « défibrillateurs » dans l'onglet « rechercher ».

RÉSIDENCE AUTONOMIE

Le foyer logement de Trévou a accueilli cette année 7 nouveaux résidents originaires de Trélévern, de Port-Blanc, de Saint-Quay Perros, du Mans, de Champigny sur Marne et enfin dans le nouveau T2 aménagé dans les anciens garages, 1 personne de Saint-Raphaël. Il semblerait que la réputation du foyer dépasse largement les frontières bretonnes !!! Nous sommes ravis de l'arrivée de ces nouveaux résidents qui ont apporté un regain de dynamisme au sein du foyer logement.

Parmi les faits marquants de 2017, il faut souligner l'évaluation externe réalisée en octobre par un cabinet de Lamballe. Cette évaluation s'est déroulée sur 2 jours et a permis d'évaluer la qualité des prestations assurées par l'établissement. Nous venons de recevoir la synthèse de cette évaluation et je tiens à remercier l'ensemble des partenaires extérieurs (cabinets infirmiers, médecins, pharmaciens, kinés, aides à domicile etc...) qui ont accepté de répondre aux questions de l'évaluateur, et qui par leurs avis très positifs sur la structure, ont contribué à la réussite de l'évaluation.

Autre fait marquant de l'année, la disparition de l'appellation foyer logement au bénéfice de l'intitulé « Résidence Autonomie ». Cette appellation nous autorise désormais à accueillir des résidents en perte légère d'autonomie (GIR3 et 4), ainsi que quelques personnes en GIR 1 ou 2 (dans la limite de 10 à 15 % de la capacité autorisée, soit environ 2 à 3 résidents).

Il n'y aura cependant pas de bouleversements importants au niveau des critères d'admission, car bien que la loi nous y autorise désormais, l'organisation de la résidence et notamment l'absence de personnel médical, ne permettent pas d'envisager l'accueil ou le maintien de résidents trop dépendants.

Nous avons fait le choix d'assurer un accompagnement professionnel et adapté au fonctionnement global de la structure, c'est pourquoi, nous limiterons les possibilités d'inscriptions puis de maintien dans la résidence, aux personnes autonomes ou en perte légère d'autonomie (Grille AGGIR 3, 4, 5 et 6).

Nous avons signé avec le département un Contrat Pluriannuel d'objectifs et de moyens, qui nous oblige, en contrepartie d'une aide financière annuelle d'environ 8 300€, à assurer la mise en place d'activités et d'animations visant spécifiquement au maintien de l'autonomie. Ces activités doivent être assurées par des professionnels formés ou par des prestataires extérieurs (ergothérapeutes, kinés, etc...).

L'aide devrait nous assurer la présence d'une personne supplémentaire à raison de 8 heures par semaine, mais ne sachant pas si l'aide départementale sera pérenne. Nous devrons rester prudents lors de la mise en place de ces activités.

L'année 2018, sera une année test dans la mise en place de notre nouvelle « résidence autonomie », et nous devrons au préalable revoir l'ensemble de nos documents administratifs, notamment le contrat de séjour, le règlement de fonctionnement et le livret d'accueil, afin de les mettre en adéquation avec les nouvelles exigences du département.

Le projet d'établissement 2012-2017 arrive à son terme, et une réflexion va être engagée dès le début de l'année, en partenariat avec les résidents, les familles, les élus et le personnel, afin d'établir le projet 2018-2022. Ce projet tout en respectant les critères propres aux Résidences-Autonomie, aura pour objectif principal d'assurer à nos résidents un accompagnement ou la Bientraitance est définie comme « Donner un sens à la vie en respectant de façon bienveillante et adaptée la personne dans son identité et en favorisant son épanouissement ».

Bonne et heureuse année 2018 à tous les Trévousiens et Trévousiennes et si l'objectif de la résidence vous semble correspondre à un futur projet de vie, n'hésitez pas à me contacter au 02 96 91 77 58.

Christel Bihannic, Directrice de la Résidence

Paysages Passion Mickaël Balcou
CREATION
ENTRETIEN
ELAGAGE
MAÇONNERIE
Pen Prat - 22450 CAMLEZ
02 96 15 17 06 - mbalcou@orange.fr

COUVERTURE NEUF - RÉNOVATION
CHARPENTE - MAÇONNERIE
Jacques HAMON
Tel./Fax : 02 96 91 73 79
35, rue de Tréguier - 22660 TRÉVOU-TRÉGUIGNEC

DOLMEN & POTAGER
Guillaume TROADEC
Ferme de Coat Mez
22660 Trévou-Tréguignec
Vente directe à la ferme le mardi et le vendredi de 16h à 19h toute l'année
Paniers hebdomadaires toute l'année
06 61 51 20 94

ÊTRE LOUEURS À TRÉVOU-TRÉGUIGNEC, INFOS TOURISME

Près de la moitié des maisons de Trévou-Tréguignec sont des résidences secondaires et près de la moitié de ces résidences sont des locations saisonnières. Chaque année les loueurs de meublés saisonniers sont invités en mairie par Pierre Adam Maire et Janine Troadec adjointe au tourisme afin de faire le point sur la saison écoulée et sur celle à venir. Échanges dont le but principal est de permettre aux loueurs de valoriser au mieux leur bien afin d'obtenir un taux de remplissage satisfaisant. Et, dans le secteur du tourisme un constat très net est fait par les loueurs : il n'y a pas de petites économies. Pour bien louer il faut offrir une location de qualité et savoir communiquer. Le vacancier est un client qu'il faut satisfaire et qui a désormais la possibilité de s'exprimer sur les sites marchands sur la qualité de la location, sur la propreté, l'accueil,... Pour éviter des commentaires désagréables et des remises en cause des locations il ne faut pas hésiter à se faire accompagner en demandant conseil à des professionnels.

L'Office de Tourisme Communautaire incite au maximum les loueurs à demander un Label ou au moins un classement ; ceux-ci répondent à des critères très précis et rassurent les vacanciers. Pour le vacancier cela signifie que le logement a été contrôlé et qu'il l'est régulièrement. Dans le cadre de la réunion tourisme de décembre 2017 parmi les nombreux points traités, la présentation des tarifs classement et labels qui a été faite et qui se résume ainsi a pu éclairer quelques loueurs présents :
LABELS, CLASSEMENT /TARIFS (infos collectées auprès des organismes cités en décembre 2017)
Label Gîtes de France : (60 000 locations en France)
• la 1ère année prévoir de régler un droit d'entrée de 200 €.
- Chaque année, adhésion : 55% du prix moyen des 8 semaines d'été pour une location située à moins de 10km de la mer = par exemple 580 € soit 319 €
- Cotisation annuelle nationale : 79 €
- Total : 398 €/an [autre exemple, si moyenne des 8 semaines d'été = 500 € ; alors coût annuel : 275 € + 79 = 354 €]
Label CléVacances : (20 000 locations en France)
• la 1ère année prévoir de régler un droit d'entrée de 160 €
- chaque année, adhésion : 184 € par an ; (129 € pour les 2e à 5e meublés)
Classement en Meublé de Tourisme : avantage fiscal : 71% d'abattement au lieu de 50% si non classé. Tarifs du classement : par CléVacances et Gîtes de France: 160 € pour 5 ans ; remboursement de 50% par LTC = 80€/5, soit un coût moyen de 16€/an ; classement par la FNAIM de 180 à 260 € selon la taille du logement et remboursement par LTC à hauteur de 50%.
Organismes que vous trouverez facilement sur notre secteur et accrédités à classer :

- o CléVacances : 22@clevacances.com - tél : 02 96 22 93 55 (classement et/ ou labellisation)
- o FNAIM : tregor-diagnostic@orange.fr - tél : 06 71 95 75 67 (classement)
- o Gîtes de France : veronique@gitesdarmor.com - tél : 02 96 32 21 71 (classement et /ou labellisation)

D'autres labels existent, d'autres organismes aussi sont probablement accrédités pour le classement. Les organismes cités sont les plus représentés sur notre territoire et sont facilement accessibles.
Taxe de séjour : Tous les propriétaires loueurs de meublés saisonniers sont invités à lire les infos touristiques mises en ligne sur le site de Trévou-Tréguignec dans l'onglet « votre séjour » puis dans « taxe de séjour » car depuis le 1er janvier le mode de perception et de versement de cette taxe a été revu et est désormais une compétence de l'Office de Tourisme Communautaire. Perception du 1er janvier au 1er décembre. Les tarifs doivent être affichés dans les locations.

L'Office de Tourisme Communautaire propose chaque année énormément de supports de promotion notamment ses 3 guides : le guide des hébergements, le guide des loisirs et le guide des saveurs. Pour garantir votre partenariat et particulièrement votre visibilité sur les supports, sur les pages du site internet www.bretagne-cotedegranitrose.com et profiter à plein des services de l'Office de Tourisme Communautaire, il est vivement conseillé de s'adresser à l'Office de Tourisme. Pour en savoir plus les loueurs peuvent taper le mot « partenaires » sur la page d'accueil du site de la commune de Trévou et découvrir l'article: Pourquoi et comment devenir partenaire ?

Rappel : tous les loueurs doivent se faire connaître en mairie et doivent transmettre leur adresse électronique à l'adjointe au tourisme : janine.troadec.trevou@gmail.com afin de recevoir les informations régulières liées au tourisme.

FÊTE DES VOISINS

« La fête des voisins » est l'occasion de rencontrer ses voisins pour développer la convivialité afin de rompre l'anonymat et l'isolement qui règnent parfois dans les quartiers… Dans une société où se développent le repli sur soi et la peur de l'autre, nous voulons simplement affirmer que connaître ses voisins permet de mieux vivre ensemble. Au-delà d'une soirée de fête dans l'année, nous souhaitons renforcer au quotidien les petits services entre voisins et pourquoi pas, une solidarité de proximité. La **19e édition** se déroulera le **25 mai 2018**. Chaque année plus de 8 millions de Français y participent. Anita Tracana, organisatrice de l'événement à Trévou-Tréguignec, vous invite à noter cette date sur votre agenda dès à présent.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations des communes de Trévou et Trélévern se sont associées pour proposer un Forum des associations une année à Trévou et l'année suivante à Trélévern.

L'an passé ce forum avait rassemblé de nombreux visiteurs à Trévou, c'est donc **à la salle polyvalente de Trélévern qu'il s'est tenu cette année le vendredi 8 septembre**. Céline Le Louët, conseillère municipale chargée des relations avec les associations de Trévou s'est associée aux élus trélévernais pour organiser l'accueil des nombreux visiteurs. Prochain forum début septembre 2018 à Trévou.

UN JEUNE AGRICULTEUR DE LA COMMUNE À L'HONNEUR

Le comice agricole du Canton de Perros-Guirec s'est tenu le samedi 26 août à Coatréven, associé au comice du canton de Tréguier dans le cadre exceptionnel de la Fête des Jeunes Agriculteurs, Terre attitude, qui a rassemblé 40 000 visiteurs sur 2 jours. Cette fête permet aux agriculteurs des cantons concernés de mettre en valeur leurs productions et notamment les bêtes de leurs exploitations. Cette année, la commune de Trévou a vu un de ses jeunes exploitants agricoles récompensé. **Jean-Christophe Huon**, installé à Balaren, du côté du Boisriou en direction de Camlez est installé en production laitière sur l'exploitation de son père René, avec son épouse Nadège et leurs 2 enfants, Youenn 12 ans et Chloé 7 ans. Jean-Christophe possède 45 vaches laitières de race Prime Holstein pour une production de 400 000 litres de lait par an sur une Surface Agricole Utile de 70 ha. L'une de ses vaches « Isalait » a fait la une du catalogue « Évolution » du Centre d'insémination. Elle s'est classée 2e aux Terralies à St Brieuc au printemps, Grande Championne au Comice de Trégastel, Grande Championne au Comice de Plouaret et **Grande Championne à Terre Attitude à Coatréven**. Félicitations à Jean-Christophe qui porte haut les couleurs de l'agriculture locale.

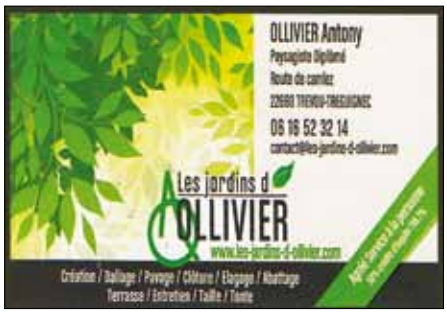

RPI TRÉLÉVERN/TRÉVOU-TRÉGUIGNEC

Cette année, l'école publique accueille quelques 130 élèves répartis sur 6 classes. En maternelle, la cinquantaine d'enfants est accueillie dans deux classes, sous la responsabilité d'Anne-Hélène Guillou, Françoise Leborgne, Frédéric Le Michel et Perrine Mainguy.

Du nouveau mobilier, des nouveaux jouets, du matériel Montessori, tout est en place pour permettre aux enfants de mener des activités originales : cultiver leur jardin, cuisiner une purée de pommes de terre, expérimenter l'eau ou le sable, construire des bateaux à roue à aube, et bientôt des voitures à vent ! Les élèves d'âge élémentaire sont répartis sur 4 classes sous la responsabilité de Rachel Coadou, Antony Grondin, Sylvie Le Gall, et Anne-Flore Ollivier. Une fin d'année 2017 effervescente avec la préparation du spectacle présenté aux familles le 22 décembre et celle du cross solidaire au profit du Téléthon. Cette nouvelle année s'annonce également sportive avec des séances de piscine, de tennis de table, de kayak, des rencontres sportives et un triathlon.

Le parc informatique flambant neuf renouvelé par les municipalités dans les classes élémentaires permet aux élèves d'écrire et de communiquer leurs aventures et leurs humeurs de Trévou à Ouagadougou. N'hésitez pas à nous suivre via la newsletter, notre journal d'école ou sur Twitter (@EcoleTrevou), il n'est pas nécessaire d'avoir de compte.

Merci aux municipalités et aux différentes associations (APE, ALTTT, Plaisanciers du Royau, Rando Nature et Yaouankis) pour leur aide à la réalisation de tous ces projets.

Très belle année à toutes et tous.
L'équipe pédagogique du RPI.

REPAS DE NOËL À LA CANTINE

Au menu :

Aumônière de chèvre sur compotée de pomme
Nuggets et pommes dauphines
Profiteroles au chocolat et chantilly

Bon pas très équilibré, mais on ne fête pas Noël tous les jours ; les enfants ont adoré ! Merci Jean-Marie et Rachel. Et pour chouchouter les enfants Chantal n'avait pas manqué de s'équiper du bonnet du Père Noël.

JEAN-PIERRE RIOU A REÇU DE LUCIEN THOMAS LA MÉDAILLE DE BRONZE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Lucien Thomas, triple champion de France en haies, en foot et rugby, ex-président du comité régional olympique et sportif, toujours conseiller économique et social régional, accompagnait Pierre Adam Maire et Yves Le Flanchec conseiller délégué, début décembre pour féliciter mais aussi décorer **Jean-Pierre Riou** pour son investissement sportif à Trévou pendant une quarantaine d'années. Né en 1964 il a joué au foot très jeune, d'abord à l'USTT et ensuite au FCTT. Grâce à son tempérament et à sa passion pour le club, il devient responsable de la B de 1993 à 2000 puis entraîneur de l'équipe fanion en binôme avec Alain Tacon de 2000 à 2002, il poursuit en tant que responsable et joueur de la B et de la C jusqu'en 2008 et il finit sa carrière en 2010 avec les jeunes vétérans et puis, la passion pour les boules… En 1997, Jean-Pierre prend la suite de son oncle André à la tête de l'UDBC, (Union Bouliste des Deux Clochers) Trévou-Trélévern. Avec une bande de copains, il organise en 2011 le 1er Mondial des boules, compétition qui se déroule sur 2 jours avec 256 doublettes sur 96 allées. Pour une première, ce fut une réussite. Rebelote en 2012, toujours 256 doublettes sur 128 allées… Il a été chaleureusement félicité pour cette médaille bien méritée.

CABINET INFIRMIER
Dominique GRANGER
Nathalie DRAINS
Laurence BUROT
10 bis rue de la Mairie
22660 TREVOU-TREGUIGNEC
02 96 91 73 64
Cabinet infimier
Permanence au cabinet tous les jours de 7h30 à 8h15 et de 11h30 à 12h15 sans rdv.

MARIE QUEGUINER
Psychologue clinicienne
Enfants-Adolescents-Adultes
27 rue de la mairie
22660 Trévou-tréguignec
06 84 05 13 41

Accompagnement et Aide de la personne âgée au quotidien
Catherine Gaudin
06 82 46 96 72

MÉDIATHÈQUE

Vous êtes de plus en plus nombreux à fréquenter la bibliothèque de Trévou pour la plus grande satisfaction de l'équipe. En effet, en 2017 ce sont 986 adhérents qui sont recensés sans compter les enfants scolarisés à Trévou. Pour une population de 1300 habitants c'est pas mal ! Ces 986 adhérents ont emprunté en 2017 un total de **31286 ouvrages, soit 2607 ouvrages sortis chaque mois** : record battu !

Chaque mois ce sont près de 1000 € qui sont dépensés pour acheter de nouveaux ouvrages en tous genres, livres, DVD, CD. Ces acquisitions régulières de nouveautés ont pour objectif de satisfaire et fidéliser les lecteurs. Le budget provient pour moitié d'une dotation municipale et pour l'autre moitié des adhésions.
Mais, connaissez-vous l'équipe de la MÉDIATHÈQUE de TRÉVOU qui œuvre au quotidien pour la faire fonctionner ? Cette équipe est constituée d'un 1/2 emploi salarié et de beaucoup d'heures de bénévolat :
- **Brigitte Le Quellenec**, salariée à mi-temps et bénévole le dimanche matin, préparation des ouvrages pour la mise en rayons, enregistrement des données, achats des ouvrages, rangement, entretien des locaux, permanences des mercredi, jeudi et dimanche.
- **Jeanine Fontaine**, permanences du jeudi et du dimanche et lien avec le Foyer-Logement,
- **Catherine Arriat**, permanences du jeudi,
- **Martine Costérigent**, permanences du mercredi,
- **Sophie de Massias de Bonne**, lecture pour les tout-petits (0 à 3 ans),
- **Claudine Vion** et **Nolwenn Prigent** lectures en anglais pour les enfants des écoles,
- **Janine Troadec** permanences du jeudi et du dimanche, lectures pour les enfants des 2 écoles, achats des ouvrages, gestion du site de la médiathèque, de la communication et des ressources numériques.

Merci à toute l'équipe et aussi à Serge Ailloud qui a passé un certain temps en 2017 pour le remplacement du matériel informatique et le transfert des données vers les nouveaux ordinateurs permettant de poursuivre l'accueil du public sans fermeture. La Bibliothèque de Trévou fonctionne en année civile ; **l'adhésion** pour l'année 2018 est de **20 € par famille** ; elle donne accès à plus de 1400 DVD et 12000 ouvrages. Le Prêt de livres se fait en quantité non limitée pour 2 mois avec prolongation à la demande ; il est possible d'emprunter 4 DVD par permanence pour 1 semaine.

Rappel des **horaires d'ouverture** au public :
• mercredi de 10h30 à 12h ; jeudi de 16h30 à 19h ; dimanche de 10h à 11h30

La liste des acquisitions des 3 dernières années est consultable sur le site de la médiathèque : www.mediatheque-trevou.simplesite.com et accessible également par les Cahiers Pratiques du site de la commune www.trevou-treguignec.bzh. Vous y trouverez également des détails sur la vie de la bibliothèque, la liste des tâches réalisées pour assurer son bon fonctionnement et sur l'historique de la bibliothèque.

Depuis bientôt 2 ans la Médiathèque de Trévou a permis à 135 foyers trévousiens (ou voisins) de découvrir les milliers de ressources numériques mises à disposition gratuitement par l'intermédiaire de la BCA (Bibliothèque des Côtes d'Armor). En octobre, alors que nous comptions 95 inscrits nous étions en 3e position des communes du département à utiliser ces ressources numériques derrière Dinan (200) et Loudéac (97)…

Vous trouverez ci-dessous un petit aperçu des différentes ressources accessibles gratuitement (seule condition : être à jour de son adhésion à la bibliothèque).
Les ressources numériques de la BCA (bibliothèque des Côtes d'Armor) sont magiques ! … On y trouve 850 magazines en ligne, 15 livres téléchargeables par mois, 5 magazines gratuits par mois par identifiant (possibilité d'en avoir plusieurs), des films, de la musique, du soutien scolaire, des cours de bureautique, des cours de langues d'Europe (anglais, allemand, espagnol, italien,…) des cours de musique (guitare, piano, solfège,…) des cours de code de la route, permis fluvial, permis côtier, etc…

Vous n'en profitez pas encore ? Vous êtes intéressés ? N'hésitez pas à nous le faire savoir soit sur place à la bibliothèque soit par mail. Pour l'équipe, Janine Troadec 06 81 82 47 14 et Brigitte Le Quellenec 07 89 69 97 04 / courriel : biblio-trevou@orange.fr

Le détail des échanges des conseils municipaux est consultable en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2017

CONSTRUCTION D'UNE SALLE DES SPORTS INTERCOMMUNALE

Après avoir entendu toutes précisions utiles et délibéré, avec 12 voix pour et une abstention (Mme Christelle GENTRIC), le Conseil Municipal attribue les lots suivants :

ENTREPRISES RETENUES	LOT N°	DÉNOMINATION	OFFRE H.T.	PSE	
LACHIVER	01	Gros oeuvre	230 000,00 €	PSE 1 Gradins béton	9 657,49 €
EMG	02	Charpente	130 991,00 €	PSE 2 Gradins bois	18 270,00 €
BATIMONTE	03	Couverture	108 703,79 €		
BATIMONTE	04	Bardage	51 296,55 €	PSE 3 panneaux mousse	5 560,00 €
BELLES HAIES	05	Menuiseries extérieures	24 000,00 €		
LE HOUERFF	06	Serrurerie	21 779,03 €	PSE 4 Garde corps vitré	3 914,00 €
CARN	07	Isolation, cloison, doublage	20 825,23 €		
LE GUEN	08	Peinture	27 000,00 €	PSE 5 Peinture intérieure	5 160,00 €
LE BORGNE	09	Revêtement de sol	28 754,10 €		
SOCQUET	10	Faux plafond	14 881,18 €		
SEBILLE	11	Électricité, ventilation	63 500,00 €	PSE 6 Éclairage LED	9 728,51 €
MOTREFF	12	Menuiseries intérieures	38 541,00 €	PSE 7 Gradins bois	4 770,00 €
EREO	13	Plomberie	23 700,00 €		
ST GROUPE	14	Sol sportif	58 777,50 €		
CAMMA	15	Equipements sportifs	15 025,28 €		

M. Bernard DESCAMPS demande le montant total de la salle des sports en tenant compte des études, acquisitions foncières… M. le Maire attend la réponse de certaines subventions. Mme Christelle GENTRIC insiste sur le fait que tout doit être prévu. M. le Maire rassure Mme GENTRIC précisant que l'architecte a bien préparé le dossier. M. STEUNOU donne raison à M. le Maire et appuie sur l'importance de respecter l'enveloppe financière initiale. Le permis de construire est en attente.

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ :

Le Conseil Municipal approuve le transfert de l'assainissement collectif pour les communes de l'ex-communauté de la Presqu'île de LÉZARDRIEUX à compter du 1er janvier 2018 ; la prise de la compétence « création, gestion et développement d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale » (aide et accompagnement à domicile).

Le pacte financier et fiscal est validé : ressources de fonctionnement et d'investissement : dotations et programme pluriannuel, taxe d'habitation sur les logements vacants, taxe d'aménagement communale, taxe GEMAPI pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, produits des impôts entreprises, taxe sur le foncier bâti (la part « entreprises »), TASCOM : taxe sur les surfaces commerciales, IFER (imposition forfaitaire sur les entreprises et réseaux, TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, taxe de séjour, redevances pour l'assainissement collectif et non collectif.

Le Conseil Municipal instaure la taxe d'habitation sur les logements vacants afin de contribuer à la réalisation des objectifs du Programme Local d'Habitat de Lannion Trégor Communauté.

TAXE COMMUNAUTAIRE :

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'instaurer, au taux de 1%, une taxe d'aménagement communautaire à compter du 1er janvier 2018 qui s'appliquera sur les constructions, les reconstructions, les agrandissements ou aménagements de toute nature soumis à une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable).Taxe calculée en fonction de la surface taxable.

CONVENTION :

La commune a décidé de conduire une opération d'aménagement de voirie aux abords de la salle des sports. Le coût prévisionnel des travaux est évalué à 183 007,30 € H.T. M. le Maire est autorisé à signer une convention avec Lannion Trégor Communauté pour une prestation de maîtrise d'œuvre d'un montant de 11 400,37 € T.T.C.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer une convention pour un montant de 11 400,37 € T.T.C. pour une prestation de maîtrise d'œuvre d'une opération de voirie aux abords de bâtiments, aménagement urbain.

AMÉNAGEMENT DU PARKING ET DE LA VOIE ARRIÈRE DE L'ESPACE COMMERCIAL

Suite à la signature d'une convention de maître d'œuvre avec Lannion Trégor Communauté pour un montant de 5150 € T.T.C. et au règlement de 1960 € T.T.C. pour le relevé topographique, le maire est autorisé à lancer la procédure de consultation des entreprises, selon la procédure adaptée.

CAP ARMOR

Les animateurs de la saison estivale sont Messieurs Thomas PENVENN et Alexandre DEJEAN. Le conseil municipal fixe les tarifs des différentes activités qui démarreront le 10/07/2017.

SALLE DES SPORTS

Le conseil Municipal sollicite une subvention au titre du contrat de territoire auprès du Conseil Général pour un montant de 150 000 €, soit 18.75 % du montant des travaux.

RUE DE KER-AWELL

Le conseil municipal décide d'acquérir deux petites parcelles en bordure de la rue de Ker-Awell et de vendre la Parcelle B 2715 au profit des consorts LEBRETON. La surface des parcelles représente 54 ca. Le conseil municipal renonce à une enquête publique.

QUESTIONS DIVERSES

ÉTANG DU BOISRIOU : le Bassin Versant a demandé une analyse de l'eau de l'étang de BOISRIOU.

AGENCE POSTALE COMMUNALE : M. Bernard DESCAMPS regrette la diminution d'heures au niveau de l'Agence Postale suite au départ en retraite d'un agent communal et demande s'il n'est pas possible de renégocier avec La Poste un financement de la participation à la hausse. Mme Lucile LE BERRE rappelle que le service à la population demeure car l'amplitude d'ouverture s'étale du lundi au samedi. M. le Maire précise que l'agence postale fonctionne bien mais que les chiffres de fréquentation ne justifient pas une plus grande amplitude d'ouverture. M. Philippe STEUNOU répond que, suite à sa récente rencontre avec le directeur de La Poste, la hausse du financement n'est pas d'actualité.

TAP : Mme Janine TROADEC annonce que les activités périscolaires seront reconduites pour l'année à venir. Par la suite, il faudra aviser en fonction de la participation de l'État.

BULLETIN MUNICIPAL : La distribution du bulletin d'été va être effectuée. M. le Maire remercie les différents rédacteurs et, notamment, Mme Janine TROADEC pour son investissement dans la conception et la réalisation de ce bulletin.

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 OCTOBRE 2017

AMÉNAGEMENT DU PARKING DERRIÈRE LA SUPERETTE

La société EUROVIA de SAINT-BRIEUC est retenue pour l'aménagement du parking derrière la supérette pour un montant de 81 321,90 € T.T.C.

SALLE DE SPORTS

Le conseil municipal, avec 9 voix pour et une abstention Mme Christelle GENTRIC, décide de retenir les prestations supplémentaires suivantes pour la salle des sports : Garde corps vitré : 3 914 € - Éclairage led : 9 728,51 € - Sols polyvalent : 8 816,63 € (non retenus : gradins).

COMMISSION APPEL D'OFFRES

Suite au décès de M. Jean-Claude OLIVIER, la commission est complétée par M. Bernard DESCAMPS, titulaire et Mme Janine TROADEC, suppléante.

RÉSIDENCE LES GLYCINES

Le conseil municipal valide les travaux supplémentaires dans le cadre de la création d'un T2 dans les garages du foyer-logement pour un montant de : 848,28 €.

PERSONNEL COMMUNAL

Mise à jour du tableau des effectifs suite au départ en retraite de Mme Yvonne PRAT et du recrutement de M. Mathieu LE ROY.

PRÉFECTURE – CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le conseil municipal donne son accord pour la signature d'une convention pour la transmission électronique des actes : budgets, marchés publics, urbanisme…par le dispositif « Mégalis Bretagne ».

RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Le conseil municipal décide de confier au S.D.E. le projet de renforcement du réseau électrique d'éclairage public chemin de Kergadic-Bras à TRÉVOU-TRÉGUIGNEC - pour un montant estimatif de 5 200€ H.T.

ÉCHANGE DE PARCELLES

Le conseil municipal accepte l'échange de deux parcelles communales (B 2695 et B 2696 : 32 m²) contre celle de Monsieur Roland LE BERRE (B 2694 : 24 m²). La prise en charge des frais liés à cet échange incombera à M. LE BERRE.

VENTE D'UNE PARCELLE

Vente d'une parcelle de terrain communal de 639 m², derrière le VIVAL, à M. Loïc DUPAS pour y implanter son cabinet de kinésithérapeute, au prix de vente de 54 €/m².

SUPPRESSION DES RÉGIES COMMUNALES

Monsieur le Maire est autorisé à mettre en place un prélèvement automatique pour le recouvrement des produits de : la cantine, la garderie municipale, la bibliothèque municipale, la publicité pour le bulletin municipal et les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.). Le paiement par prélèvement reste un choix pour les usagers. En cas de refus, le paiement des prestations se fera directement auprès des guichets de la Trésorerie de LANNION.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUE DE SAINT-GUÉNOLÉ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide d'engager le projet d'effacement des réseaux prévu, rue de Saint Guénolé, tel que présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor. L'étude du SDE peut se résumer ainsi :

Réseau Electrique :
Montant des travaux H.T. :..... 370 790,00 € contribution de la commune..... 111 237,00 €

Réseau Eclairage Public :
Montant des travaux H.T. : ..... 146 908,00 € contribution de la commune..... 88 144,80 €

Réseau Téléphonique :
Montant des travaux H.T. : ..... 110 425,00 € contribution de la commune..... 110 425,00 €

CHARGES TRANSFÉRÉES : CONVENTION LOCAUX DE MUSIQUE

Le conseil municipal accepte une convention avec Lannion Trégor Communauté permettant de compenser financièrement la commune pour la mise à disposition de locaux communaux à l'association « le Centre Culturel de Saint-Guénolé » pour la pratique de l'enseignement de la musique. Le calcul de l'aide financière est estimé pour 2016-2017 à 7 533 €.

COMMISSION DES CHARGES TRANSFÉRÉES LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ

Le conseil municipal approuve les conclusions de la Commission Locale d'Évaluation des charges Transférées à Lannion Trégor Communauté, en date du 21 septembre 2017, relatives à l'aire d'accueil des gens du voyage de Lannion, le relais parents assistants maternels et le financement du contingent incendie pour les communes des ex-communautés de communes de la Presqu'île de Lézardrieux et du Haut Trégor.

SYNDICAT D'EAU DU TRÉGOR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable de la commune de TRÉVOU-TRÉGUIGNEC.

FOYER LES GLYCINES

Signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens 2017-2021 avec le Conseil Départemental des Côtes-d'Armor permettant le versement d'une aide de 828,08 € par logement. En contrepartie, l'établissement s'engage à mettre en place des activités pour maintenir l'autonomie des personnes âgées.

PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE :

Mise à jour du plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées sur la commune de TRÉVOU-TRÉGUIGNEC, qui nécessite la signature d'une convention avec le propriétaire d'une parcelle située au Boisriou.

FRELONS ASIATIQUES :

Suite au décès de M. Jean Pierre LE GALL, M. Édouard LE MORZADEC est désigné par le conseil municipal comme référent communal pour l'éradication des frelons asiatiques.

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 OCTOBRE 2017

RUE DU ROYAU :

Le conseil municipal décide de déclasser deux tronçons de la route départementale 70, rue du Royau, entre le carrefour et le port, pour une longueur de 914 mètres, qui seront intégrés dans la voirie communale.

PERSONNEL COMMUNAL :

- ASTREINTE : Les employés du service technique assurent à tour de rôle une semaine d'astreinte. L'indemnité perçue est mise à jour conformément aux montants fixés par arrêté ministériel.
- PRIME ANNUELLE : la prime, revalorisée de 2%, soit un montant de 6 908 €, est répartie entre les 19 agents.

FOYER LOGEMENT :

Le conseil municipal réajuste les lignes budgétaires du foyer logement relatives aux articles : eau et assainissement, études et recherches et revenus des immeubles. Il décide aussi de revaloriser les charges locatives de 10 € à compter du 1er janvier 2018.

Numérotation des appartements..... TARIF 2018
Charges locatives pour un logement T1..... N°1 à 23675,00 €
Charges locatives pour un logement T2..... N° 24779,00 €
N° 25 et 26..... 764,00 €
Majoration pour un logement T2 occupé par deux personnes N° 24 à 26 310,00 €

Et de fixer le montant du prix du jeton « lave linge » et du jeton « sèche linge », à compter du 1er janvier 2018, à 1 €.

COMITÉ INTERCOMMUNAL DE LA PETITE ENFANCE :

Le comité est dissous. Le conseil municipal approuve la répartition des excédents entre les communes, soit pour TRÉVOU-TRÉGUIGNEC, une somme de 4 319 €.

SALLE DE SPORTS :

Le conseil municipal sollicite une subvention de 170 323 € soit 15% du montant de travaux auprès du Conseil Régional et sollicite une subvention auprès de la Préfecture des Côtes-d'Armor au taux de 30 % pour la deuxième tranche des travaux en 2018.

CENTRE NAUTIQUE :

Le conseil municipal approuve le projet de création d'un centre nautique à Trestel pour un montant estimatif des travaux de 250 000 € H.T. et sollicite l'inscription de cette opération au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'année 2018 au taux de 30 %.

TRAVAUX DE VOIRIE :

- M. Jean BODSON rend compte de l'avancée des différents travaux de voirie en cours sur la commune et qui peuvent se résumer ainsi :

• AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA MAIRIE : Les travaux suivent leur cours. Le Syndicat Départemental d'Energie doit poser prochainement les mâts d'éclairage et procéder à leur raccordement avant le 15 décembre prochain.

• TRAVAUX ROUTE DE CAMLEZ : Le ralentisseur a été mis en place en face du stade de foot. Il s'avère efficace pour ralentir notablement les véhicules et devra faire l'objet d'un contrôle pour être « homologué ».

• CARREFOUR DU ROYAU : La bretelle d'accès vers la rue de Tréguier a été fermée définitivement afin de ralentir les véhicules dans ce grand carrefour. Un aménagement pour cyclistes et vélos y sera effectué prochainement.

• AMÉNAGEMENT DERRIÈRE LA SUPERETTE : Les travaux ont démarré par les réseaux d'eaux pluviales et eaux usées. Une interdiction d'accès par la rue de Ker Awel vers le carrefour du haut de la côte de Port Le Goff sera effective dès la fin des travaux pour éviter les risques d'accidents.

• RUE DE SAINT GUÉNOLÉ : France Télécom va démarrer l'enlèvement des fils et des anciens poteaux.

LOTISSEMENT DE PARK MEZOU

Tous les lots sont vendus et 6 maisons individuelles ont fait l'objet d'un démarrage de travaux.

COMITÉ DES FÊTES

Les activités du comité des fêtes en 2017 ont connu une très bonne participation. Une grande partie des bénéfices de nos manifestations sert au financement de **l'arbre de Noël** qui représente un budget très important environ 5 000 € chaque année.

Pour cette année la participation aux **concours de belote**, qui a lieu chaque 2e mercredi du mois, s'est maintenue avec 34 équipes en moyenne. En plus des joueurs locaux, certains viennent de Pleubian, Plounévez-Moédec, Plestin-les-Gréves, Plouaret etc. ce qui prouve l'attractivité de ces après-midi. Un challenge sur l'année est remis au dernier concours de juin. En mai **la brocante** du bourg qui a lieu en salle et en extérieur a fait, pour sa 5ème année, un tabac avec le plein d'exposants et de visiteurs. Celle de Trestel le dimanche 6 août a obtenu aussi un beau succès. **La fête de la musique** organisée en juin sur la plage de Trestel a eu un franc succès. Vous avez été très nombreux à venir écouter et danser. Vous avez été encore plus nombreux à assister au **feu d'artifice** du 14 juillet organisé avec le concours financier de la mairie, l'animation était assurée par Yvon Dénès.

L'arbre de Noël a eu lieu le dimanche 17 décembre ; le comité des fêtes espère que les 160 enfants auront apprécié la distribution des cadeaux par le Père Noël après le spectacle de clown de David STEY.

Par ailleurs, le comité des fêtes loue à des tarifs très attractifs de la vaisselle et des chapiteaux n'hésitez pas à le contacter.

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne année 2018,
Gérard Leconte, président

CENTRE CULTUREL SAINT GUÉNOLÉ

Le Centre Culturel Saint Guénolé propose diverses activités musicales, des cours d'accordéon diatonique et orchestre avec Attila HENRY, de la guitare avec Arnaud BASSEZ, du violon avec Marie Laure LEDUC, des cours de danse irlandaise avec Martine RIOU, des cours de broderie celtique et divers points avec Annick MICHEL, une nouveauté depuis septembre des cours de harpe avec Anna LEGAL. Toutes ces activités connaissent un vif succès et les élèves sont en augmentation.

Le CCSG fêtera la chandeleur le vendredi 2 février, à 20h30 à la salle polyvalente, nous vous attendons nombreux pour cette soirée animée par les élèves, pour déguster de succulentes crêpes. Le Gala des élèves aura lieu le vendredi 15 juin, dès 20h30, à la salle polyvalente, ils auront à coeur de partager avec tous leur passion pour la musique, nous dégusterons également de bonnes crêpes.
Notre Assemblée Générale, le vendredi 29 juin à 18h30, à la maison des associations. Notre grand fest noz aura lieu le vendredi 20 juillet dès 19h sur le site de Port le Goff, et nous attendons tous les bénévoles dès le jeudi 19 juillet dès 14h30 pour le montage de celui-ci, mais également sur le site le vendredi soir pour servir d'excellentes moules frites, ainsi que des galettes saucisses et crêpes ainsi que quelques boissons. Toutes ces activités et manifestations sont ouvertes à tous et nous vous attendons très nombreux.

Après des vacances bien méritées, nous attendrons à la maison des associations dès le samedi 8 septembre, à 14 h, tous les adhérents ainsi que les nouveaux, pour les inscriptions et réinscriptions, et tous les professeurs seront présents. Surtout n'oublions pas les bénévoles sans qui rien ne serait possible, pour un repas bien mérité le samedi 3 novembre, à la salle polyvalente, dès 19 h. Le centre culturel saint guénolé loue deux barnums, et un plancher.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2018, pleine de joie et de bonheur, et de nous retrouver nombreux lors de nos diverses manifestations et activités. Merci.

Amicalement,
Françoise BONNIEC, Présidente du CCSG

▶ Pour tous renseignements contacter :
Françoise Bonniec *(Présidente)* **au 02 96 91 74 78**
Gérard Leconte *(Trésorier)* **au 02 96 91 73 77**
Patricia LE JUNTER *(Secrétaire)* **au 02 96 92 77 48**

AMICALE LAÏQUE TRÉVOU-TRÉGUIGNEC TRÉLÉVERN

Depuis plusieurs années maintenant, l'Amicale a mis le fonctionnement de ses ateliers au cœur de sa stratégie. Cette orientation, travaillée sur un temps déjà long, fait de l'association une référence locale pour ses activités culturelles, artistiques et sportives. On peut ainsi, au sein de différentes sections, jouer au scrabble, mettre en scène des photos, apprendre à encadrer des tableaux, prendre part à la chorale ou participer à la création d'un spectacle amateur.

L'Amicale propose aussi des séances hebdomadaires de gym douce et de fitness, et organise des randonnées pédestres à la découverte du patrimoine local.

Si les horaires de certaines activités privilégient l'implication des adultes, les jeunes ne sont pourtant pas en reste. Le samedi matin, en effet, la section scrapbooking décline ses techniques pour les adapter à l'âge des enfants intéressés. Et par ailleurs, une concertation est actuellement engagée afin de finaliser un projet de stage de théâtre, pour les enfants également. Au-delà de ce travail en interne, entraînement, répétitions ou création, les ateliers de l'Amicale laïque vont aussi à la rencontre du public. La chorale « A'Croche Choeur » dirigée par Françoise Paysant a participé cet automne à plusieurs concerts : en octobre, au Palais des Congrès à Perros-Guirec, en novembre, dans l'église de Kermaria pour un concert de solidarité, en faveur de la maladie d'Alzheimer et en décembre, à la Maison des Traouieros à Perros-Guirec, dans le cadre du Téléthon.

La troupe « Lever de Rideau » quant à elle, interprètera la pièce «Tailleur pour dames» de Georges Feydeau, à la salle polyvalente de Trélévern, les 24-25 février et 2 et 3 mars 2018.

Enfin l'Atelier d'encadrement expose quelques encadrements d' «Arts» à l'Agence Postale de Trévou-Tréguignec pour les mois de décembre et janvier. Toutes ces actions ont vocation à soutenir les projets éducatifs des classes du RPI, en co-financement avec l'Association de Parents d'Elèves (APE).

Pour en savoir plus sur le fonctionnement et l'actualité de l'Amicale, vous pouvez consulter le site internet www.amicalelaiquettt.fr .

▶ Contact : Claire Simon, présidente : lanoeclaire@yahoo.fr

RADIO MILLENIUM

La nouvelle émission de Millenium le 12/14 permet aux communes et aux associations de faire passer des informations. Entre 12 et 13h c'est l'information locale du jour. Entre 13h et 14h ce sont des thématiques. (lundi : sport / mardi : assos / mercredi : culture / jeudi : économie / vendredi : sorties loisirs. La prestation est gratuite.

GARDENNOU AN TREOU

Les photos « d'avant et d'après travaux » montrent le travail réalisé en décembre par l'équipe de bénévoles de l'association qu'ont rejoint Alain et Bernard, venus porter main forte à Yvonne et Nicole, pour la restauration, le nettoyage des abords de la fontaine de Goas an Poul rue de Kermorgan à Trévou. Les travaux d'entretien des sentiers, le nettoyage des Fontaines et autres édifices du petit patrimoine trévousien exigent un travail régulier auquel s'attachent les membres actifs de l'association qui ont toujours besoin de bonnes volontés prêtes à donner un coup de main pour un après midi ou deux de temps en temps selon les disponibilités de chacun.

▶ Contact : 06 73 97 77 42.

Par ailleurs, les randonnées hebdomadaires du jeudi (RDV à 14h à côté de chez Vival) se passent toujours dans une bonne ambiance et sont à la portée de tous, compte-tenu de la distance parcourue (plus ou moins 5 km) faite à allure modérée, permettant d'apprécier le paysage. Des inscriptions sont prises tout au long de l'année.

LÉZARTS EN GRANGE

Nous étions une quinzaine de bénévoles, réunis le 11 novembre en Assemblée Générale, des personnes intéressées par l'association, élus et membres de l'association pour faire le bilan de l'année passée. Nous avons rappelé les objectifs que nous nous sommes fixés à savoir organiser des événements culturels intergénérationnels en proposant la mise en scène de sites plus ou moins emblématiques du secteur de Trélévern à Penvénan. L'association a déjà organisé des événements à Penvénan en 2014, Trélévern en 2015 et Trévou-Tréguignec en 2017. Lors de ce dernier événement à Port Le Goff, nous avons accueilli 80 enfants et 200 adultes et atteint nos objectifs : la satisfaction des membres de l'association et du public et un budget à l'équilibre. L'association s'est désormais fixée à Trévou-Tréguignec et travaille maintenant à l'organisation d'un événement pour 2018. Recherche de site, de spectacles, de financements, de moyens humains et techniques… Un nouveau bureau a été élu : - Co-présidentes : Aline Rosais et Armel Moyon ; Trésorière : Typhaine Le Bivic ; Trésorière adjointe : Gwenaëlle Morvan ; Secrétaire : Julie Guitton ; Secrétaire adjointe : Amélie Calvez. Toute personne intéressée pour adhérer et soutenir l'association et/ou entrer dans l'équipe est la bienvenue.

▶ Contact : lezartsengrange@gmail.com (page facebook, site internet)

L'APEL DE L'ÉCOLE SAINT MICHEL

Cette année, l'APEL de l'école Saint Michel a pu encore compter sur la générosité et la présence de nombreux Trévousiens et Trévousiennes lors des actions menées tout au long de l'année scolaire. Les habitants des communes alentours ne sont pas non plus restés insensibles aux festivités organisées. Merci à tous pour votre implication. Grâce à vous, l'APEL pourra aider au changement du parc informatique de l'école qui devient plus que vieillissant… et le financement de la classe de neige de 2019 est en passe d'être bouclé. Les enfants vous remercient.

L'année 2016-2017 a été une année de transition pour le bureau de l'APEL, avec un changement complet de bureau. Une nouvelle équipe soudée tout au long de la période scolaire, qui a su se mobiliser et mettre les moyens pour la réussite des événements. Les parents d'élèves ont su être présents aux bons moments pour permettre la réussite et mettre une bonne ambiance dans les différentes soirées (raclette et crêpes) Merci à eux aussi. Nouveauté de l'année : la soirée raclette fut un moment festif, grâce au thème déguisé et réussi au vu des retours positifs que nous avons pu avoir. Une autre nouveauté a fait son apparition : le marché aux fleurs et plantes lors de la journée porte ouverte de l'école, qui a permis de faire découvrir l'école à tout le monde, mais aussi de garnir les jardins et surtout de s'ouvrir aux personnes n'ayant habituellement pas de contacts avec l'école.

Pour cette nouvelle année 2017-2018, un remaniement partiel de bureau a eu lieu : Erwan Le Cun sera notre secrétaire assisté de Lucie Le Bricon, Steven Lemaître quant à lui, a pris le poste de trésorier et Stéphane Bassin reste au poste de président. Avec les bénéfices des actions précédentes, une grosse partie du mobilier scolaire sera changé en ce début d'année 2018. Les actions seront (ou ont été) l'organisation de la soirée tombola champagne. Suite à de probables soucis logistiques, la soirée du 27 janvier restera sur le thème montagne mais le repas qui y sera servi sera Aligot-Saucisse. Un repas aveyronnais, idéal par ces grands froids. Les réservations se feront cette année par téléphone ou mail (apelstmichel22660@gmail.com).

Nous comptons sur vous, alors n'hésitez pas à venir découvrir ce plat typique des hauts plateaux de l'Aubrac et l'ambiance qui va avec !!! La grande innovation de cette année est l'organisation d'une course sur les routes de la commune, grâce aux connaissances et soutien organisationnel d'Arnaud Lebreton : La Trévousienne aura lieu le 15 avril 2018 pour sa première édition. Une course, en boucle de 2.5km, qui se déroulera au départ de la place de l'église qui passera devant le stade pour revenir par le chemin de Crech'Ars. Deux distances sont proposées en plus des courses enfants : 5km (2 tours) et 10km (4 tours). Des animations annexes seront proposées durant cette matinée. (speaker pour mettre de l'ambiance, One Pulse pour une démonstration musicale de Zumba…) Nous comptons sur vous pour venir encourager les coureurs et coureuses tout le long du parcours !!! Et faire vivre ce nouvel événement de la commune. Plus d'informations à venir sur le site : http://latrevousienne22660.free.fr

Le 16 juin 2018, une soirée est prévue, mais pour le moment nous ne connaissons pas encore le type de festivité qui sera proposée. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant par affichage dans les commerces et parution dans la newsletter communale.
Pensez à vous inscrire à la newsletter de la commune pour avoir les nouvelles des actions et événements organisés par l'Apel de l'école Saint Michel.

À très bientôt
Le bureau de l'APEL

RANDO NATURE

Le 2 juillet dernier, la 18e édition de Rando Nature a rassemblé à Trestel 221 coureurs, 350 marcheurs soit 113 participants de plus que l'année précédente. Plus de 250 repas ont été servis. Le 16 septembre, l'association a invité les représentants des communes de Trévou-Tréguignec et de Trélévern, les bénévoles et sponsors, à la salle polyvalente de Trélévern pour la cérémonie de remise des chèques aux associations bénéficiaires.

Michelle LE CUN, présidente, a remercié chaleureusement les services techniques et administratifs pour leur dévouement, leur aide précieuse et leurs compétences, les diverses associations pour le prêt de matériel, les sponsors et enfin la centaine de bénévoles fidèles, qui œuvrent pour assurer la sécurité des participants et du public.

Les bénéfices de cette journée sportive se sont élevés à 4700 € qui ont été répartis : Les Enfants de Trestel 450 €, l'école de foot du FCTT 400 €, l'école St Michel 325 €, l'école publique du RPI Trélévern-Trévou-Tréguignec 725 €, la banque alimentaire de Lannion 1000 €, l'association BASE (Bénin Armor Santé Éducation) 1000 €. Deux coups de cœur ont été attribués : l'association Une IRM pour Le Trégor s'est vu remettre un chèque de 500 € tandis que l'association « Les Rêves d'Emmy » a reçu un chèque de 300 €.

La soirée s'est poursuivie autour d'un repas préparé et servi par quelques bénévoles de l'association.

LES PLAISANCIERS DE PORT LE GOFF

L'Association des plaisanciers de Port Le Goff a fêté le 5 août dernier ses 40 ans d'existence, Ce fut l'occasion de se réunir sur le parking du port où 5 barnums avaient été installés pour recevoir 200 convives autour d'un jambon à l'os, le tout, sous un soleil estival agrémenté d'une animation musicale des plus enjouée.
Quarante ans, cela représente une belle vitalité qui a supposé pendant toutes ces années un investissement important de la part de ses membres et des équipes successives. Fondée en 1977 par quelques passionnés de la plaisance, l'association s'est vu progressivement confier par la municipalité de Trévou la gestion des 123 mouillages du port dont une vingtaine d'entre eux sont réservés chaque année aux estivants de passage. Après bien des péripéties administratives l'accord est enfin obtenu en 1994 pour la construction en dur de l'actuelle maison des plaisanciers dont la commune reste propriétaire. Grâce à cette infrastructure indispensable, l'association peut mener l'ensemble de ses activités qui vont de l'entretien du port à toute une série d'animations à destination des plaisanciers et estivants : pêche à pied, concours de pêche en équipage, sensibilisation à l'environnement et à la sécurité en mer.
Pour la saison prochaine, le port sera encore complet avec les nouveaux plaisanciers qui ont fait une demande de location de corps-mort à l'année en tant que nouveaux résidants sur Trévou-Tréguignec ou en tant que propriétaires de résidences secondaires. La commission des corps-morts a une liste d'attente si importante que nous sommes obligés de refuser des locations à l'année surtout pour les plaisanciers extérieurs à la commune. Par contre, nous leur proposons dans la mesure du possible un emplacement en tant que saisonniers pour les mois de juillet et août.
L'association dispose d'un site internet (applg.org) mis à jour régulièrement par notre secrétaire, vous pouvez y trouver des informations pouvant vous intéresser.

Bonne Année 2018 à tous,
Les Membres du Conseil d'Administration

OUVRIR LES YEUX

Plus de 375 marcheurs ont pris part à la balade organisée par Magali Balcou au profit de l'association Ouvrir les Yeux. De quoi satisfaire toute l'équipe organisatrice des animations du pardon du bourg. 6243 € ont ainsi pu être remis à l'Association qui soutient les personnes atteintes de Neuropathies Optiques Héréditaires et qui finance la Recherche.

MIT - MULTIMÉDIA INFORMATIQUE TRÉVOU

MIT, c'est 108 adhérents, 15 formations, 12 formateurs et formatrices et deux supplémentaires intervenant ponctuellement sur des sujets tels que les tablettes-smartphone et google photo. C'est aussi 2 nouvelles formations en initiation à l' anglais, 1 formation en plus dans le domaine de la photo et 1 en initiation à l'informatique qui ont commencé en septembre. Il est déjà prévu des formations complémentaires qui auront lieu en début d'année sur les tablettes et smartphone, la recopie de cassettes VHS et… peut-être une en plus sur access-excel. Quelques détails sont encore à régler. Toute cette organisation est le résultat d'un travail acharné du Conseil d'Administration, du bureau hyper motivé et bien sûr des formateurs et formatrices qui s'investissent énormément pour l'association.
MIT, cela a été aussi 2 expositions photos assurées en 2017 par des spécialistes à la salle polyvalente et à l'hôpital de Trestel, un repas interne très suivi qui sera reconduit fin avril. Pour 2018, une nouvelle exposition photo est déjà en cours de préparation pour fin avril et début mai.

▶ Renseignements au 02 96 38 00 65
Le Maguer Yannick – yannick.le.maguer@gmail.com

MIGNONED ZANT GWÉNOLÉ

Malgré le mauvais temps le pardon de Saint Guénolé 2017 a été un succès, la procession a tout de même eu lieu avec un apéritif servi dans la chapelle. Le repas avec une affluence moindre mais conséquente a été un moment convivial servi par une équipe de jeunes de la commune que l'on peut remercier. Les enfants n'ont malheureusement pas pu profiter des jeux et du toboggan à cause de la pluie. La randonnée Solex a récolté autant de succès que d'habitude ; les participants regrettent que ce soit la dernière édition. Le repas de remerciements des bénévoles aura lieu le samedi 20 janvier à partir de 19h en même temps que celui des Yaouankis avec la remise de dons à plusieurs associations.

UBDC - LES BOULISTES

L'école de boules bretonnes de l'UBDC créée il y a 6 ans, à l'initiative du président Jean-Pierre Riou reste toujours aussi performante. Dirigée par Stéphane Trébouta et Guillaume Sauvage elle rassemble 15 jeunes de 4 à 16 ans, Les entraînements se font tous les vendredis soirs au boulodrome couvert de Kermaria- Sulard mis à disposition par la municipalité de Kermaria que nous remercions, faute de structure couverte au Trévou. Nos jeunes boulistes participent à une quinzaine de concours dans le Trégor. Cette année l'école de boules a organisé un concours à Kermaria qui a réuni 40 doublettes constituée d'un jeune et d'un adulte. Cette journée boules s'est terminée par un repas saucisse-pommes de terre réunissant 180 convives. Cette journée sera reconduite en 2018. Nous tenions à remercier les 50 sponsors pour leur aide précieuse. Le 2 décembre dernier les bénévoles ont été réunis pour une journée boules suivie d'une excellente paëlla. Cette année les dirigeants de l'école de boules ont souhaité faire un don de 150 € à la fondation Restmeur Cameroun afin d'aider Coralie Trébouta bouliste chevronnée de l'UBDC à se rendre en Côte d'Ivoire en février 2018 pour une mission humanitaire.
L'école de boules reprendra en mars 2018.

- Pour tous renseignements et inscriptions il est possible de contacter dès à présent :
  Stéphane au 06 42 95 34 65 ou Guillaume au 06 68 52 35 70.

L'école de boules, jeunes, parents, bénévoles, Guillaume et Stéphane remercient Jean-Pierre pour ses vingt années de Présidence à l'UBDC.

A.P.E. RPI TRÉVOU / TRÉLÉVERN

L'AG de l'APE du RPI a eu lieu le 29 Septembre 2017. Pas de changement dans le bureau, l'équipe reste au complet ! Laure Bourdier, présidente, Rebecca Porato, vice présidente, Emmanuelle Bredèche, trésorière, Céline Le Marrec, trésorière adjointe, Laurence Le Mouel, secrétaire et Magali Le Croizier, secrétaire adjointe. Elles peuvent compter tout au long de l'année sur quelques membres actifs toujours prêts à apporter de nouvelles idées et sur les parents et enseignants pour donner un coup de main pour la préparation et le bon déroulement des soirées et animations. Un grand merci à tous !!

Comme tous les ans, l'APE finance à parts égales avec l'Amicale Laïque les activités, sorties, matériel et abonnements littéraires des écoles.

L'année (scolaire) passée, ces différentes activités ont été financées à hauteur d'environ 8000 € par les 2 associations (hors financement exceptionnel du voyage organisé tous les 3 ans). Ces moyens ont permis par exemple aux enfants de Maternelle d'aller en fin d'année scolaire à la Ferme Pédagogique de Foreschou, au Vieux-Marché. Ils y ont appris à prendre soin des animaux, avant d'assister à un spectacle « Les 3 petits cochons » et de faire une dégustation des produits de la Ferme. Les CP/CE se sont rendus à Bothoa pour une journée en immersion complète dans une école des années 30.

Quant aux CM, ils ont, entre autres, bénéficié de 5 demi-journées d'initiation au catamaran à l'École de Voile de Port-Blanc.
Le budget alloué aux activités reste le même pour 2017-2018 avec notamment, la participation au Prix Littéraire des Incorruptibles, aux séances Cin'école, à l'achat de nouveaux fichiers, d'ouvrages et jeux pédagogiques, de cadeaux pour Noël, l'intervention d'une animatrice de Bretagne Vivante lors des sorties autour du ruisseau, l'intervention d'une artiste photographe, Isabelle Vaillant, dans la classe de PS/MS, projet qui sera finalisé par une exposition, des sorties de fin d'année et une semaine de kayak à la Roche Derrien au printemps pour les CM.

Afin de récolter les fonds nécessaires à la réalisation de ces projets, l'APE mène durant toute l'année diverses actions (ventes d'huîtres, de chocolats, collecte de journaux...) et manifestations, les deux plus importantes étant le repas de Noël, qui suit le spectacle des enfants et la kermesse.

Cette dernière a été une très belle journée, avec plein de nouveautés ! **Une nouvelle structure gonflable, des jeux en bois géants et des poneys !!** Tout ce qu'il faut pour ravir nos chères têtes blondes !! Cette fête marque la fin de l'année scolaire et pour certains la fin de la « petite école » avant l'entrée au collège. À cette occasion l'APE leur offre tous les ans dictionnaires ou calculatrices, en leur souhaitant bonne chance pour le collège !

Un grand merci au passage aux commerçants, artisans et entreprises qui sponsorisent financièrement ou sous forme de dons cette kermesse et à toutes les personnes qui participent activement à la réussite de ces projets pour la joie et l'épanouissement des enfants.

L'ensemble du bureau vous souhaite à tous
une très belle année 2018 !

L'APE - apetreletrevou@aol.fr

DIMANCHES DE TRESTEL

Les dimanches de Trestel ont terminé leur saison 2017 le dimanche 13 août. La météo a été moins favorable que l'an dernier et malgré la gestion serrée de nombreux postes les résultats sont décevants. Il faut dire que, cette année, le budget artistique (bagads, musiciens, sono et guso) était en augmentation. La SACEM applique son taux de prélèvement en fonction de la somme engagée pour les cachets sans se soucier des résultats. Nous devons rester vigilants.

J'avais envisagé faire venir le bagad de Lann Bihoué en 2018 mais en cas de mauvais temps la survie de l'association aurait pu devenir un réel problème, aussi l'idée a été abandonnée. Je dois remercier les bénévoles, les agriculteurs qui nous prêtent leurs remorques pour faire une scène convenable, enfin le bureau de l'association qui donne sans compter. Le repas des remerciements a eu lieu le 2 décembre à la salle polyvalente. Nous accueillerons l'an prochain avec grand plaisir toutes les nouvelles personnes qui voudront bien venir renforcer l'équipe des bénévoles de cette année pour une nouvelle saison.

Je vous souhaite, ainsi que les membres du bureau, de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année. Rendez vous en juillet 2018.

Bernard Descamps, Président des DDT

FCTT/ FOOT

Le FCTT fait depuis longtemps partie du paysage associatif local. Le club co-présidé depuis deux ans par Michel Bihannic et Olivier Ruzic se porte très bien à tous les niveaux.

En effet 2017 a vu la montée de l'équipe première au plus haut niveau du district ce qui n'était pas arrivé depuis presque 10 ans. Cette montée récompense le travail effectué par tous les joueurs au côté de l'entraîneur Jérôme L'Hénoret… L'équipe B coachée par Kristen Lasbleiz se maintient tranquillement à son niveau et peut envisager une saison plus ambitieuse cette année. Pour être complet avec les seniors, il ne faut pas oublier l'équipe de foot loisirs qui tous les vendredis permet aux amateurs de foot de jouer sans avoir de pression sauf celle des 3e mi-temps qui durent parfois assez tard !

Mais un club de football ne serait rien sans relève… C'est ainsi que l'école de foot dirigée par Thierry Raguénès offre à tous les jeunes locaux la possibilité d'apprendre et de perfectionner les bases de ce sport. Trois niveaux permettent à ces jeunes de pratiquer leur sport favori : les U10-U11 encadrés par Lucho, Éric et Gaby disputent de mini championnats contre les autres équipes du secteur. Les U8-U9 dirigés par les Vincents et Christophe travaillent beaucoup à l'entraînement et se mesurent à leurs adversaires lors de plateaux organisés une fois par mois. Enfin les plus petits qui bénéficient des conseils de Raphaël, Antoine, Denoël et David se retrouvent chaque samedi pour apprendre les rudiments de ce sport… ce sont au total entre 40 et 45 jeunes pousses qui portent avec fierté les couleurs bleu et rouge tous les samedis et ont droit au rafraîchissement que leur offre Michèle Ozenne.

Pour les plus âgés l'entente avec le club voisin de Perros-Louannec permet de continuer l'apprentissage.

Le FCTT, ce n'est pas que le football… c'est aussi des animations comme notamment l'organisation du réveillon du 31 décembre. Cette manifestation, lancée il y a plus de 20 ans, réunit chaque année plus de 200 convives à la salle de Trélévern et contribue grandement au financement du club. On peut aussi évoquer le traditionnel repas du club qui a lieu au printemps et permet à tous de se retrouver lors d'un moment convivial, les tournois en hommage aux joueurs ou dirigeants disparus. Chaque fin de saison est marquée par des rencontres parents-enfants qui permettent aux plus jeunes de montrer avec fierté les progrès accomplis et se terminent toujours autour d'un moment de convivialité.

Ce sont au total plus de 100 licenciés qui portent chaque semaine avec fierté les couleurs du club. Si vous aussi vous voulez faire partie de la grande famille du FCTT, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Il y a de la place pour tout le monde : joueurs, dirigeants, encadrants, bénévoles ou tout simplement sympathisants, tout le monde est bienvenu… et personne ne le regrette !

LES ENFANTS DE TRESTEL

Tous les membres de l'Association « Les Enfants de Trestel » remercient très chaleureusement tous ceux qui ont, lors de cette année 2017, contribué au bien-être des enfants hospitalisés au Centre de Rééducation et de Réadaptation de Trestel (C.R.R.F.).

Nous pensons bien sûr à tous les organisateurs, participants, bénévoles de manifestations qui nous sont restés fidèles depuis de nombreuses années et à tous les nouveaux qui sont venus les rejoindre. Nous pensons également à tous les donateurs particuliers et commerçants sensibilisés à la cause des enfants. Vous êtes trop nombreux pour vous citer, mais sachez que nous sommes très touchés par votre engagement et votre générosité. Merci aussi à vous bénévoles de l'association, travailleurs(ses) de l'ombre, qui confectionnez avec vos doigts de fée de si jolis objets et qui répondez toujours présents pour préparer les salles, vendre les produits, confectionner des succulents gâteaux.

Enfin merci à la Commune de Trévou et à ses membres (élus et employés) qui offrez de votre temps et de votre générosité. Vous êtes toujours partants pour nous accompagner et nous seconder dans les projets de plus grande envergure.
Sans vous l'association n'existerait pas, sans vous les Enfants de Trestel resteraient dans un milieu médical stérile, malgré l'engagement sans compter des professionnels qui leur apportent chaleur, sécurité et bien-être.

Grâce à vos dons nous avons pu cette année encore financer une soixantaine de projets pour que les Enfants puissent sortir de leur environnement médicalisé et vivre comme les autres. Ils ont donc pu assister à des spectacles, faire de l'équithérapie, du kayak, de la voile, entendre de la musique, faire du jardinage… Vous leur avez donné la joie de vivre, le bonheur de chanter, rire ,… un grand merci encore pour eux.

Nous avons de grands projets pour l'année 2018. Pour en savoir davantage, nous vous invitons à notre Assemblée Générale qui aura lieu le : vendredi 16 février à 18h à la salle des Fêtes de Trévou-Tréguignec.

Nous citerons encore le vieil adage de Confucius qui vous va si bien à vous, les donateurs :
« Il reste toujours un peu de parfum à la main qui donne des roses »
L'association des Enfants de Trestel vous souhaite une heureuse année 2018, fraternelle et solidaire.

GOÛTER À THÈME CHEZ UN LOUEUR

Premier goûter à thème du territoire de LTC proposé par CléVacances chez M. et Mme Mahé.

À l'heure où de très nombreux biens sont mis en location saisonnière sur le Territoire de nombreux conseils ont été donnés pour se différencier pour que le vacancier retienne la location labellisée et/ou classée plutôt que celle qui ne peut apporter de garanties de qualité. Les adhérents CléVacances sont accompagnés tout au long de l'année par les techniciennes CléVacances22 afin de valoriser au mieux leurs locations saisonnières. C'est à Trestel chez Marie-Thérèse et Gilbert Mahé que s'est déroulé le 1er goûter thématique de l'hiver pour les adhérents du Territoire de LTC (Lannion-Trégor-Communauté). Héloïse Troadec responsable départementale et une de ses assistantes, Odile Laurent, ont reçu une dizaine d'adhérents pour échanger sur le label CléVacances mais aussi sur le classement qu'elles réalisent tout au long de l'année. Héloïse Troadec a rappelé combien il est important de rassurer le vacancier en proposant une location labellisée, garantie de qualité car contrôlée régulièrement.

Chaque loueur labellisé (en Clés) doit bien penser à mettre ce label en valeur dans ses outils de communication. Les techniciennes étant habilitées à classer les logements (en étoiles) elles ont également précisé que le classement permet un abattement fiscal de 71%, non négligeable.

▶ Contact : 22@clevacances.com ou 02 96 22 93 55

CLUB DE SAUVETAGE SPORTIF T3S

Le Club de Sauvetage Sportif T3S a démarré sa nouvelle saison après une très courte pause. Les entraînements se sont prolongés cet été afin de préparer les championnats interrégionaux début septembre. Les résultats sont très encourageants avec 17 podiums dont 4 premières places. L'effectif est de 40 sauveteurs cette année. Ils s'entraînent le samedi matin entre 9h00 et midi sur la plage de Trestel et le samedi après-midi à la piscine de Ti Dour de 15h à 18h dans différents groupes.

Depuis l'année dernière nous avons ouvert une école de sauvetage pour les plus jeunes, (à partir de 8 ans). Les objectifs fixés pour ce groupe sont multiples. Les apprentis sauveteurs s'initient à l'utilisation du matériel du sauveteur sportif (paddleboard, bouées tube…), découvrent les différentes épreuves mais apprennent également à découvrir le milieu marin, le respect de l'environnement, les règles de sécurité et les premières notions de secourisme. Pour les personnes ne connaissant pas ce sport, le sauvetage sportif est né en Australie sous l'appellation « Surf Life Saving ». Il est décrit comme un sport ludique et varié mais aussi une activité citoyenne qui peut être pratiquée par tous et à tout âge. Celui qui pratique ce sport devient autonome et responsable en milieu aquatique. Il saura nager, se sauver et sauver les autres. C'est un sport qui regroupe plusieurs spécialités, que ce soit dans l'eau ou sur la plage.

Ces spécialités sont inspirées du sauvetage côtier professionnel et de la volonté de «sauver mieux et plus vite». Cependant, certaines épreuves se sont éloignées dans la pratique du sauvetage réel. En France, il est représenté par la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et Secourisme) et reconnu sport de haut niveau.

▶ Contact :
tregor.sauvetage.sportif@gmail.com
06 60 36 74 55

UNE BRISE DE NOUVEAUTÉS SOUFFLE À L'ÉCOLE ST MICHEL !

Depuis septembre dernier, l'école Saint Michel accueille 51 élèves. L'équipe pédagogique se répartit en trois classes : Séverine Bouvier, chef d'établissement et enseignante en Classe Maternelle. Elle est aidée par Océane Paskowiak, ASEM en classe maternelle, et Gwenaëlle Tanguy, EVS présente pour un meilleur accueil d'un enfant autiste en Grande Section. Aline Dauguet en CP-CE1 ; Nicolas Mellin, enseignant en CE2-CM. En classe maternelle, Séverine Bouvier enrichit son enseignement par des ateliers Montessori. Au fur et à mesure de l'année, les enfants pourront bénéficier de la formation de leur maîtresse dans ce domaine.

Le renouvellement du parc informatique et des tables de travail des enfants est en prévision pour l'année à venir. Cette année le programme de piscine s'est déroulé de façon intensive au premier trimestre : deux séances par semaine pendant cinq semaines à Tréguier. L'animatrice Musique fait découvrir les Cup Songs au CP-CE1 et les accompagnera lors du spectacle des enfants le vendredi 23 mars. Les visites habituelles à la bibliothèque continuent tous les quinze jours. Les enfants ont déjà pu bénéficier en plus d'une séance de lecture à voix haute organisée par les bénévoles. Les projets réalisés en cours de l'année scolaire sont soutenus par les associations de l'APEL (parents d'élèves) et de l'OGEC (gestion de l'école), grâce aux différentes actions réalisées (repas, tombola, sponsoring…).

En octobre, l'école st Michel a repris l'organisation du **BB Broc des Pitchounes**. Ce fut un succès puisque l'ensemble des tables disponibles ont été réservées et que les acheteurs étaient présents ! 100 m de stands, 29 exposants. La reprise de cette animation a permis de continuer à faire vivre un moment important dans la vie de la commune. À cette occasion, l'ancien mobilier de classes qui avait été trié l'an dernier a été mis en vente : des tables, chaises et anciens pupitres. La vente est toujours d'actualité. Le mobilier restant sera mis en vente sur Le Bon Coin. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter !

L'Assemblée Générale des associations épaulant l'école st Michel et son équipe pédagogique s'est tenue le mardi 5 décembre. À cette occasion, les membres du bureau de l'OGEC ont été reconduits dans leur fonction. En novembre et décembre dernier, l'école a, de nouveau, participé à une collecte de piles et de batteries usagées au profit du Téléthon. Une collecte de journaux est également organisée sous le préau de l'école. Ouverte à tous, elle se poursuit pour sa 8e année en partenariat avec l'entreprise Cellaouate (29). En matière de recyclage, l'école collecte cette année les cartouches d'imprimantes vides en partenariat avec Bureau Vallée. Pensez à déposer vos cartouches personnelles ou professionnelles, l'argent ainsi récolté participe aux achats de fournitures scolaires pour les élèves.

L'école ouvrira ses portes le samedi 7 avril 2018. Anciens, actuels, futurs élèves et simples curieux pourront s'y croiser, découvrir ou redécouvrir les locaux et y rencontrer l'équipe pédagogique. Le site internet est accessible à tous : http://trevou.wixsite.com/ecole-stmichel. Toutes les informations pratiques et pédagogiques concernant l'école et son fonctionnement y sont disponibles, ainsi que des photographies des animations ayant eu lieu l'an dernier.

Les parents de jeunes enfants (dès 2 ans) peuvent prendre contact avec le chef d'établissement, Séverine Bouvier, pour une présentation de l'école et une inscription des enfants à tout moment. Un rendez-vous peut être pris pour une visite des classes et de l'école. Concernant les modalités d'inscription, le coût de la scolarité est de 22 € par mois et par enfant ; gratuit pour le 3e enfant. Les familles peuvent utiliser les services de la garderie municipale matin et soir et de la cantine municipale.

▶ Contact : 02 96 23 71 99 - ecolesaintmichel.trevou@orange.fr

Bureau de l'OGEC :
Nathalie Plaisant, Nelly Trauchessec, Aurélie Troadec
ogecstmichel22660@gmail.com

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS

PETIT RÉCAPITULATIF DE L'ANNÉE 2017

Début janvier, Assemblée Générale suivie d'un excellent repas au FRIKEREZ, nous étions vingt.
Le 8 avril, le congrès d'arrondissement s'est déroulé à Ploumilliau, avec remise de médailles de l'UFAC ; je félicite nos trois récipiendaires, Jean-Pierre LANGLADE, Joseph BRIAND et Jean ZAMPESE. Le 8 mai, traditionnelle fête de la Victoire 1945, avec dépôt de gerbes (municipalité et Souvenir Français), puis la lecture des messages, merci à Lilou POT pour les Anciens Combattants et aux porteuses de gerbes. A noter la présence des trois présidents, Cols bleus, Souvenir Français et Anciens Combattants. Cinq drapeaux présents : Anciens Combattants, Cols Bleus, FNACA, Médaillés Militaires et Souvenir Français. Je dois remercier Dominique OZENNES qui a bien voulu remplacer Yves LE PIERRES dans la fonction de porte-drapeau.
Le 8 septembre, forum des associations à Trélévern, présents, les Anciens Combattants de Trélévern, du Trévou, les Cols Bleus et le Souvenir Français. Pour le 1er novembre, avec le Souvenir Français, décoration des tombes, et vente de timbres au profit du Souvenir Français. Le 11 novembre approche, comme les autres années, nous espérons une

cérémonie digne de nos anciens. L'année 2017 va se terminer avec son lot de bonnes et mauvaises nouvelles, avec toujours ses conflits meurtriers, et cette nouvelle menace Etats-Unis – Corée du Nord.

Prévisions pour 2018 :
- Début janvier, Assemblée Générale, suivie d'un petit repas
- Le timbre pour 2018 est fixé à 16 euros
- Le congrès d'arrondissement est prévu le 14 avril à Penvenan.

Nous souhaitons de Joyeuses Fêtes de fin d'année à tous, ainsi que tous nos vœux à nos malades.

Le Président

CIDS

Les accueils de loisirs à LOUANNEC pour les enfants de Trévou aussi

1. LE CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI : 3-11 ANS

Organisateur : mairie de Louannec ; la commune de Trévou ayant conventionné avec la mairie de Louannec, les enfants de Trévou peuvent utiliser les services proposés dans les mêmes conditions. La mairie de Trévou s'est engagée à compléter le paiement pour chaque enfant. Le Centre de Loisirs fonctionne à la demi-journée, avec ou sans repas, le centre du mercredi s'adapte aux besoins des familles. Il est ouvert de 12h20 à 18h30. Ce centre accueille jusqu'à 20 enfants chaque mercredi. Clément et Camille proposent un programme par thème le mercredi entre chaque vacance scolaire.

Comment s'inscrire ?

• Chaque famille doit remplir un bulletin annuel administratif pour l'année scolaire.

• Il faut également remplir la fiche de vœux bi-mensuelle des besoins pour les mercredis.

• Déposer le tout en mairie de Louannec

Où se renseigner ?

• Mairie de Louannec : 02 96 23 26 16

• Sur le site internet de la commune de Louannec (Tous les papiers sont téléchargeables)

2. LES CENTRES DE LOISIRS DES VACANCES SCOLAIRES :

Nouveau en 2018 : centre ouvert jusqu'à 18h30 à chaque vacance

• **Organisateur :** Centre Intercommunal de Découverte Sportive (CIDS), association des élus de 5 communes, réunis pour proposer des activités variées aux enfants de leur territoire.

À chaque vacance (sauf Noël), les centres ouvrent dans les mêmes locaux que celui du mercredi. Le centre est ouvert du lundi au vendredi (sauf jours fériés)

• **Dates et horaires des petites vacances :** 7h45-18h30

o Hiver : du 26/02 au 09/03/2018

o Printemps : du jeudi 26/04 au vendredi 4 mai

(Centre fermé la semaine du 7 au 11 mai 2018)

o Toussaint : du 22 /10 au 02/11/18

• **Dates et horaires des grandes vacances :** 7h45-18h30 Toussaint : du 22/10 au 02/11/18

o Du lundi 9 juillet au vendredi 31 août 2018

• **L'organisation du centre :**

Les enfants sont accueillis entre 7h45 et 9h15. À 9h30, début des activités de chaque groupe. Deux activités sont proposées durant la matinée. Bien souvent, suivant le nombre d'animateurs, l'enfant a le choix entre plusieurs activités à chaque heure d'activités. Le repas se tient au restaurant scolaire de Louannec juste en face du centre. Un temps calme est mis en place de 14h à 14h45 pour les enfants (ou la sieste pour les plus petits) : jeux de société, activités créatives, dessin, bibliothèque.

De 15h à 16h30 : les activités en groupe sont privilégiées : chasse au trésor, olympiades etc.

Après le goûter, les parents peuvent venir chercher les enfants entre 17 h et 18h30.

3 groupes d'âge :

• Les marsupiots: 3/ 4 ans

• Les furets : 5/7 ans

• Les girafes : 8/ 12 ans

Comment s'inscrire ?

• Remplir un bulletin annuel administratif pour l'année scolaire

• À chaque vacance, un planning de réservation est disponible en mairie ou sur internet (www.louannec.com: rubrique CIDS)

• Déposer le tout en mairie de Louannec

Où se renseigner ?

• Auprès d'Aline Simon, directrice du CIDS : 02 96 23 26 16 ou 06 73 39 22 16

• Sur le site internet de la commune (Tous les papiers sont téléchargeables)

3. LES ACTIVITÉS CAP SPORT POUR LES 4/11 ANS :

• **Aux vacances scolaires :** (hiver, printemps, toussaint)

Sous forme de stages de 3 à 5 jours, les programmes changent à chaque vacance : de l'art plastique aux sports comme le surf, bmx ou encore le basket. Les programmes sont riches et variés.

Comment s'inscrire ? Trois semaines avant les vacances, les programmes sont distribués dans les écoles et sont également disponibles en mairie. Une permanence est assurée pour les inscriptions le mercredi après midi, 10 jours avant les vacances.

Où se renseigner ?

• Auprès d'Aline Simon : 02 96 23 26 16 ou 06 73 39 22 16

• Sur le site internet de la commune de Louannec (rubrique cap sport CIDS)

AMICALE DES RETRAITÉS

L'Amicale des Retraités a repris ses activités le lundi 11 septembre, ainsi que l'atelier créativités le 12 septembre.

Après le loto du lundi 9 octobre, les joyeux retraités se sont retrouvés à nouveau le 19 octobre, pour une sortie à Brest et ont inauguré le téléphérique pour 3 mn de traversée à 72 mètres au dessus de la Penfeld, avec une vue imprenable sur la rade et la mer d'Iroise, avant de faire route vers l'Auberge de Toulbroch et déguster le cochon grillé dans une ambiance festive. L'assemblée générale s'est tenue le 13 novembre.

Le lundi 4 décembre, nous étions nombreux à participer à une sortie à Carhaix pour le traditionnel déjeuner gastronomique de fin d'année, suivi d'un spectacle dans l'auditorium: au cœur des grands classiques du Music Hall intitulé les Sublimes Cabarets.

Nous avons rendez-vous les 12 et 19 décembre pour l'expo-vente de Noël de l'atelier créativité, et nous clôturerons l'année le lundi 18 décembre par le super goûter de Noël offert aux adhérents. À cette occasion des bulletins avec coupons- réponses seront distribués pour les inscriptions au repas du dimanche 4 février. Ces bulletins d'inscription sont à nous remettre le lundi 8 janvier lors du goûter de la galette des rois.

Le but de ces réunions mensuelles est de passer ensemble de bons moments dans une ambiance conviviale.

Bonne année 2018 à tous !

Odette Vogt,
Présidente de l'Amicale des Retraités,
02 96 23 74 26.

État Civil - Agenda

Naissances

30 juillet	Yaëlle, fille de M. Arnaud CONAN et de Mme Marie-Line ALLANIC	2 rue Ker-Iliz
03 septembre	Marcia, fille de M. Padrig CANCOIN et de Mme Anne LE BAIL	12 rue de Beg-Ar-Lan
06 novembre	Sacha, fils de M. Olivier LE GALL et de Mme Céline LE LOUET	23 Eco-quartier de Trévou-Bras
24 novembre	Léon, fils de M. Guillaume MARGÉ et de Mme Charlotte GODEC	5 Eco-quartier de Trévou-Bras
25 novembre	Isabelle, fille de M. Ernest BEDNARZ et de Mme Sylwia FOLTA	4 rue des Flots
27 novembre	Gabriel, fils de M. Jean-Baptiste LE MAÎTRE et de Mme Julie MAHÉ	50 bis rue de Saint-Guénolé
12 décembre	Bérénice, fille de M. Sandro DOS SANTOS VINAGRE et de Mme Diane RIMBERT	1 rue de la Mairie

Mariages

15 juillet	M. Thomas BOCHER et Mme Gwénaëlle HUET	80 rue du Royau
29 juillet	M. Éric POILPOT et Mme Aurélie MARIE	13 rue de Kergall
30 juillet	M. Jacques HAMON et Mme Isabelle GAREL	35 rue de Tréguier
12 août	M. Juan Carlos TUDELA MONTOYA et Mme Christel MAZERAN	13 bis rue des Écoles
26 août	M. François GUIZIOU et Mme Mathilde TROQUIER	15 chemin de Cadoret
26 août	M. Stéphane BASSIN et Mme Nelly TRAUCHESSEC	37 rue de Ker-Awell
23 septembre	M. Patrick O'GRADY et Mme Nolwenn PRIGENT	59 rue de Tréguier
30 septembre	M. Dominique DERRIEN et Mme Nelly GAY	70 bis rue du Royau
27 octobre	M. Adrien LANFRANC DE PANTHOU et Mme Solen LE BRAS	63 rue de Tréguier

Décès

09 août	M. Jean-Pierre LE GALL	73 rue de Saint-Guénolé
20 août	M. Juan De Jesus LANTIGUA-PEREZ	44 rue de la Mairie
25 août	Mme Colette POISSON	3 rue de Kermorgan
02 octobre	Mme Yvonne LAURENT	14 rue de Trestel
11 octobre	M. Marc LAURENT	14 rue de Trestel
26 octobre	Mme Monique LE FOLL	12 rue de Min-Guen
06 novembre	M. Jean-Pierre LANGLADE	19 rue de la Mairie
19 novembre	M. Yannick COLLET	5 rue de Beg-Ar-Lan
20 novembre	M. Robert MOREAU	31 rue Ker-Iliz
23 novembre	Mme Annick BRIAND	28 rue de Lann-Treiz
03 décembre	M. Pierre MENGUY	12 rue Kermorwezan
11 décembre	M. Yves GUENVER	2 rue de Beg-Ar-Lan

Agenda

Janvier

Mer 2	VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL	Municipalité
Lun 8	GALETTE	Amicale des Anciens
Mer 10	BELOTE	Comité des Fêtes
Ven 12	VŒUX DU MAIRE	Municipalité
Sam 13	VENTE DE PIZZAS	Chausse Tes Tongs
Dim 14	VENTE DE PIZZAS	Chausse Tes Tongs
Dim 14	REUNION	Anciens Combattants
Sam 20	REPAS DES BENEVOLES	Mignoned Sant-Gwenole
Sam 27	REPAS MONTAGNARD	Ecole Saint Michel

Février

Ven 2	CHANDELEUR	Centre Culturel
Dim 4	REPAS DES ADHERENTS	Amicale des Anciens
Lun 12	GOUTER	Amicale des Anciens
Mar 14	Belote	Comité des Fêtes
Ven 16	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Enfants de Trestel
Sam 24	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Comité des Fêtes

Mars

Lun 12	GOUTER	Amicale des Anciens
Mer 14	BELOTE	Comité des Fêtes
Ven 23	SEANCE RECREATIVE	Ecole Saint Michel
Sam 31	REPAS	FCTT

Avril

Lun 9	GOUTER	Amicale des Anciens
Mer 11	BELOTE	Comité des Fêtes
Du ven 27 au 1er mai	EXPOSITION PHOTOS	MIT

Mai

Mer 9	BELOTE	Comité des Fêtes
Lun 14	GOUTER	Amicale des Anciens
Dim 20	THE DANSANT	Association...
Ven 25	FETE DES VOISINS	Municipalité
Dim 27	BROCANTE	Comité des Fêtes

Juin

Lun 11	GOUTER	Amicale des Anciens
Mer 13	BELOTE	Comité des Fêtes
Jeu 14	POT	MIT
Ven 15	GALA DES ELEVES	Centre Culturel
Sam 16	REPAS CREPES	Ecole Saint Michel
Ven 22	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Centre Culturel
Sam 23	FETE DE LA MUSIQUE	Comité des Fêtes

Juillet

Dim 1er	RANDO NATURE	Rando Nature
Sam 7 / Dim 8	PARDON DU BOURG	Yaouankis An Treou
Sam 14	FEU D'ARTIFICE & BAL	Comité des Fêtes
Jeu 19	LOTO	Amicale des Anciens
Ven 20	FEST NOZ	Centre Culturel
Sam 21	REPAS	Plaisanciers du Royau
Dim 22	CONCOURS DE BOULES	Amicale des Chasseurs
Jeu 26 / Ven 27	EXPOSITION	Club de Créativité
Sam 28	REPAS	Plaisanciers de Port-Le-Goff
Dim 29	1er DIMANCHE DE TRESTEL	Les Dimanches de Trestel

TRÉVOU-TRÉGUIGNEC
Trestel CÔTE DE GRANIT ROSE

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h00 / Permanence le samedi de 9h à 12h.
Tél. 02 96 23 71 92 - Fax 02 96 91 73 82 - mairie.trevou.treguignec@gmail.com - http://trevou-treguignec.bzh

AGENCE POSTALE COMMUNALE Tél. 02 96 23 74 32
Ouverture au public : lundi : 14h-16h • mardi 8h30-11h45 • mercredi : 8h30-12h15 • jeudi : 14h30-17h45 • vendredi : 8h30-11h45 • samedi : 8h30-12h

RÉSIDENCE LES GLYCINES Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Tél. 02 96 91 77 58

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE Ouverture au public : mercredi de 10h30 à 12h - jeudi de 16h30 à 19h - dimanche de 10h à 11h30
Tél. 06 81 82 47 14 et 07 89 69 97 04 - biblio-trevou@orange.fr - www.mediatheque-trevou.simplesite.com

ÉCOLE PUBLIQUE Tél. 02 96 23 77 55 • ÉCOLE PRIVÉE Tél. 02 96 23 71 99 • PRESBYTÈRE Perros-Guirec - Tél. 02 96 23 21 64

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ
www.lannion-tregor.com • Calendrier de collecte des déchets ménagers disponible à la mairie ou sur le site. Renseignement : 0 8000 22 300
Ferraille et encombrants : sur inscription au 0 8000 22 300

DÉCHETTERIE du Dourdu : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9h-12h et 14h-18h (heure d'été)
lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h et 14h-18h jusqu'à fin mars (heure d'hiver)

QUELQUES NUMÉROS QUI PEUVENT SERVIR

LOGEMENT - HABITAT

POINT INFORMATION HABITAT - LTC
21 rue Jean Savidan - Lannion
Tél : 02 96 05 93 50

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)
Permanence : 1er et 3e jeudi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h
RDV au 02 96 46 69 80

ADIL (informations sur le Logement) - Renseignements juridiques ou financiers
Permanences de 9h à 12h
Centre Jean Savidan - Lannion
Tél : 02 96 61 50 46

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)
Permanence : vendredi de 9h à 12h au Centre Social de Ker-Uhel
29 Bd d'Armor - Lannion
Courriel : clcv-tregpr@tiscali.fr - Site internet : www.clcv.org

UFC QUE CHOISIR (Association de Consommateurs)
Antenne de Lannion
Espace Volta Bât B, 1 rue Ampère - Lannion
Permanence : mardi de 14h à 15h30 et vendredi de 15h30 à 18h30

ERDF-GDF
8 Quai d'Aiguillon - Lannion
Tél : 08 10 73 16.46 - Dépannage : N° Azur : 08 10 33 03 22

SYNDICAT D'ENTRAIDE du Canton de Perros-Guirec
Tél : 02 96 91 00 09

CCAS - Mairie de Trévou - Tél : 02 96 23 71 92

MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES - Tél : 02 96 33 11 11

SOUS-PRÉFECTURE LANNION - Tél : 02 96 46 74 46

CENTRE DE LOISIRS - Tél : 02 96 91 22 25

LES ÉCOLES RPI Trévou : 02 96 23 77 55 - St Michel : 02 96 23 71 99

GARDERIE MUNICIPALE Tél : 02 96 23 77 55

TRANSPORT

AGGLO'MOBI : 02 96 05 55 55
AÉROPORT DE LANNION : 02 96 05 93 50
SNCF : 36 35

EMPLOI

PÔLE EMPLOI Boulevard d'Armor
MISSION LOCALE pour l'Emploi, pour les 16-25ans
Tél : 02 96 46 40 09 - Courriel : m-l-lannion@wanadoo.fr

SANTÉ

CENTRE HOSPITALIER - Tél : 02 96 0571 11
POLYCLINIQUE DU TRÉGOR - Tél : 02 96 46 65 65

INFO DROIT

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
15 quai Maréchal Foch - Route de Loguivy Lannion
Tél : 02 96 37 90 60

ADMINISTRATIF

CENTRE DES IMPÔTS :
Kroas Hent Perros - Lannion - Tél : 02 96 48 95 94
TRÉSOR PUBLIC :
12 rue 7 îles Perros-Guirec - Tél 02 96 23 20 86

SOCIAL

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
39 avenue du Park Nevez - Lannion - Tél : 0 820 904 179

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
Centre administratif et social Kermaria - Lannion

ALCOOL ASSISTANCE/ LA CROIX D'OR
Lannion - Tél : 02 96 91 44 56

PAEJ (Point Aide Enfance Jeunesse)
15 rue des Fontaines - Lannion - 02 96 46 34 43

SERVICES DE SANTÉ ET DE SECOURS

15 SAMU · 115 SAMU SOCIAL · 17 POLICE / GENDARMERIE · 18 SAPEURS-POMPIERS · 112 N° d'URGENCE EUROPEEN

S.N.S.M. Jean-Charles GUILLOU	02 96 23 75 63
MEDECIN : Dr DEHLINGER https://www.monrdv.com/drdehlinger/	02 96 45 35 32
PHARMACIE : Drs Rimbert-Vinagre	02 96 23 72 02
CABINET INFIRMIERES : D. GRANGER - S. CHEDEMAIL - N. DRAINS	02 96 91 73 64
KINESITHERAPEUTE : M. DUPAS	06 71 69 93 69
PSYCHOLOGUES CLINICIENNES : A. FERRON : 06 81 03 39 72 - M. QUEGUINER : 06 84 05 13 41	

SOMATOTHÉRAPEUTE : E. GOURMELEN	06 62 80 55 26
POMPIERS de PERROS GUIREC	02 96 23 20 16
GENDARMERIE de PERROS-GUIREC	02 96 23 20 17
CENTRE HOSPITALIER GENERAL de LANNION-TRESTEL	02 96 05 71 11
CENTRE HOSPITALIER de TREGUIER	02 96 92 30 72
POLYCLINIQUE du TREGOR	02 96 46 65 65
CENTRE ANTI-POISON	02 99 59 22 22

Imprimerie Lannion | 02 96 48 48 94